



## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction générale de l'alimentation</b>  <b>Sous-direction de la Sécurité Sanitaire des Aliments</b>  <b>Bureau des matières premières</b>          Adresse : 251, rue de Vaugirard          75 732 PARIS CEDEX 15          Dossier suivi par : Pascale GILLI - DUNOYER          Dominique ALLAIN          Tél. : 01.49.55.84.28 - 01 49 55 84 07          Réf. interne : SDSSA/PGD/DA</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b>  <b>DGAL/SDSSA/N2005-8154</b>  <b>Date: 16 juin 2005</b>          Classement : SSA 233-2</p>
---	--

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Date de mise en application : Immédiate

Abroge et remplace :

Date limite de réponse : 31 juillet 2005 : mise à jour liste abattoirs animaux de boucherie sur SIGAL

31 août 2005 : bilan des abattoirs et ateliers de découpe et rapport d'audit des abattoirs et ateliers de découpe classés en IV

Nombre d'annexes: 6

Degré et période de confidentialité : Confidentiel

**Objet :** Inspection en abattoir : situation sanitaire des abattoirs et atelier de découpe d'animaux de boucherie bilans 2002 et 2003 - classement des abattoirs dans le cadre du contrôle de gestion.

**Bases juridiques :** - Note de service DGAL/SDHA/N94-8032 du 28 février 1994 *relative au suivi de l'état sanitaire des abattoirs et ateliers de découpe de boucherie.*

- Arrêté ministériel du 17 mars 1992 *relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les abattoirs d'animaux de boucherie pour la production et la mise sur le marché de viandes fraîches et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire de ces établissements ;*

- Arrêté ministériel du 17 mars 1992 *relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les établissements se livrant à la préparation et à la mise sur le marché de viandes d'animaux de boucherie, découpées, désossées ou non.*

- Loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 *relative aux lois de finances modifiée*

**MOTS-CLES :** abattoir - bilan sanitaire - contrôle de gestion.

Destinataires	
<p><b>Pour exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeurs départementaux des services vétérinaires</li> <li>- Directeurs départementaux des services vétérinaires chargés de l'échelon régional</li> </ul>	<p><b>Pour information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préfets</li> <li>- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire</li> <li>- Madame la Directrice de la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires</li> <li>- Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires</li> <li>- Monsieur le Directeur de l'École nationale des services vétérinaires</li> <li>- Monsieur le Directeur de l'INFOMA</li> <li>- DPEI</li> <li>- OFIVAL</li> <li>- SCEES</li> </ul>

**Résumé :** La présente note donne le bilan chiffré du classement des abattoirs et des ateliers de découpe d'animaux de boucherie pour les années 2002 et 2003 ; elle précise les actions attendues de la part des Directeurs départementaux des services vétérinaires pour remédier à la situation sanitaire des établissements classés en catégorie IV.

Elle définit les modalités de mise en place de l'indicateur de contrôle de gestion relatif au taux d'établissements présentant des conditions d'hygiène satisfaisantes dans les abattoirs d'animaux de boucherie.

## **I) HISTORIQUE DU CLASSEMENT DES ABATTOIRS ET ATELIERS DE DECOUPE D'ANIMAUX DE BOUCHERIE :**

Afin de permettre à la Direction Générale de l'Alimentation de connaître l'état de la situation sanitaire des abattoirs et ateliers de découpe communautaires et dérogatoires de viandes fraîches d'animaux de boucherie, la note de service DGAL/SDHA/N94/N°8032 du 28 février 1994 a demandé aux Directeurs départementaux des services vétérinaires, de rendre compte annuellement à l'aide de tableaux récapitulatifs de la situation des établissements de leur département, avec attribution d'une note de I à IV.

L'état sanitaire des établissements agréés est apprécié par l'attribution d'une note de I à IV selon les indications suivantes (les critères de jugement portent à la fois sur la structure et l'aménagement de l'établissement et sur son fonctionnement).

I : établissements respectant toutes les dispositions des arrêtés ministériels du 17 mars 1992 *relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les abattoirs d'animaux de boucherie pour la production et la mise sur le marché de viandes fraîches et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire de ces établissements et relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les établissements se livrant à la préparation et à la mise sur le marché de viandes d'animaux de boucherie découpées, désossées ou non.*

II : établissements convenables bien que présentant quelques points de non conformités.

III : établissements présentant des défauts importants de non conformités sur les équipements ou le fonctionnement.

IV : établissements présentant des défauts graves de non-conformités aux arrêtés sus-cités qui pourraient justifier la suspension de son agrément.

Vous trouverez à l'annexe 1 de la présente note les bilans de la situation sanitaire des abattoirs et ateliers de découpe en 2002 et 2003 établis à partir des informations fournies par les DDSV.

Il ressort de ces résultats que en 2003, 42 % des abattoirs CEE et 43 % des abattoirs loco-régionaux sont en classe III et IV.

## **II) INDICATEUR ENVISAGÉ DANS LE CADRE DU CONTRÔLE DE GESTION :**

L'amélioration des résultats dans ce secteur sensible est une priorité compte tenu des enjeux sanitaires et des marges de progrès encore significatives. En effet, le taux de conformité actuel jugé insuffisant n'a pas permis d'inscrire l'objectif correspondant dans le projet annuel de performance adressé aux Assemblées dans le cadre du PLF 2006.

Dans ce contexte et suite aux échanges conduits dans le cadre du groupe de travail relatif aux « objectifs et indicateurs LOLF/CdG », réunissant des DDSV et des représentants de l'administration centrale, il a été décidé que l'objectif « amélioration des conditions d'hygiène des abattoirs d'animaux de boucherie » serait un des objectifs du dispositif de contrôle de gestion de la DGAL et susceptible à ce titre, de figurer dans le volet performance des BOP. L'indicateur sera « le taux d'abattoirs d'animaux de boucherie satisfaisant aux normes communautaires d'hygiène ».

Le mode de calcul retenu est le nombre d'établissements présents en classes I et II divisé par le nombre total d'établissements.

Le taux de départ est le chiffre de 2003 : soit 59% d'abattoirs CEE ou loco régionaux présents en classe I et II.

Ce taux est nuancé par le pourcentage du tonnage abattu dans les abattoirs de classes I et II, soit 71% du tonnage total déclaré en 2003.

La cible nationale à atteindre est de **80% d'établissements en classe I et II en 2010**, soit une croissance de 3% par an et, **100% d'établissements en classe I, II et III en 2008**.

Ceci nous permettra d'introduire cet indicateur dans le PAP d'un futur PLF avec une cible de 100%.

Pour s'assurer de la plus grande fiabilité de cet indicateur, il est donc essentiel de disposer :

- De la liste des abattoirs d'animaux de boucherie à jour,
- Du tonnage exact pour chaque abattoir,
- D'une appréciation fiable de la situation de l'abattoir en terme de classement.

Toutes les données nécessaires au calcul de cet indicateur seront à enregistrer dans SIGAL selon les modalités qui sont précisées ci-après en ce qui concerne la caractérisation des données. Cet indicateur sera intégré dans le développement des classes-ateliers qui en cours de mise en place en partenariat entre la SDSSA et la MSI.

### **III) ENREGISTREMENT DES ETABLISSEMENTS, DES TONNAGES ET DU CLASSEMENT DANS SIGAL :**

#### **1. enregistrement des établissements dans SIGAL :**

Une comparaison a été effectuée entre les listes extraites des listes officielles complétées au jour le jour par les fiches relatives aux agréments que vous nous transmettez, et une extraction des données SIGAL mises à jour par vos services.

Les tableaux en annexes reprennent la liste des abattoirs CEE valides d'animaux de boucherie (annexe II) , la liste des abattoirs loco-régionaux valides (annexe III) , la liste des abattoirs CEE et loco- régionaux provisoires (annexe IV) , ainsi que les abattoirs de chevreaux valides (CEE, loco-régionaux) (annexe V).

L'annexe VI recense tous les établissements retrouvés dans SIGAL et non enregistrés dans les bases de données.

Vous voudrez bien nous préciser si ces établissements sont actuellement en activité ou non.

**Les données soulignées et en gras sont celles qui sont enregistrées sur SIGAL, mais pas dans les bases de données.**

**Les établissements en italique sont des établissements qui n'ont pas été enregistrés dans SIGAL mais qui sont retrouvés dans les bases.**

Les principales anomalies constatées sont les suivantes :

- la raison sociale de certains établissements a été saisie dans la rubrique « adresse » ;
- erreur de saisie du numéro d'agrément ( ex : 24-154-001 au lieu de 24-154-01) ;
- La ville où se trouve l'établissement a été enregistrée à la place du N° ILU ;
- La raison sociale d'un établissement doit être enregistrée dans le « libellé » de l'établissement et non dans la rubrique « enseigne » ;
- Le numéro SIRET est saisi à la place du numéro d'agrément ;
- Des erreurs sur le statut des abattoirs ont été retrouvées (des abattoirs provisoires enregistrés en valides, des dérogoitaires enregistrés en CEE) ;
- Des erreurs de saisies de numéros d'agrément ;
- Certains abattoirs ont cessé leur activité et se trouvent encore dans SIGAL.

J'insiste sur le fait que la saisie de toutes ces informations doit être parfaitement fiable afin de ne pas fausser les éventuelles requêtes que SIGAL permettra de réaliser dans un futur très proche.

**Le numéro SIRET de tous les établissements doit être obligatoirement saisi dans SIGAL car à terme, le SIRET pourrait être l'identifiant unique d'un établissement.**

Vous voudrez bien vérifier et, le cas échéant, rectifier les données de SIGAL pour les établissements de votre département pour **le 31 juillet 2005**.

**A compter de cette date, la liste de SIGAL aura valeur de liste officielle pour les abattoirs d'animaux de boucherie** . Pour les abattoirs qui abattent des chevreaux, vous vous assurerez qu'ils sont bien enregistrés dans la rubrique « abattoir d'animaux de boucherie ».

(Ces établissements seront naturellement enregistrés aussi sous la rubrique abattoirs de volailles si tel est le cas)

**Pour les abattoirs d'animaux de boucherie, à compter du 1<sup>er</sup> août 2005, vous ne transmettez au Bureau des matières premières que les modifications (cessation d'activité, changement d'adresse, de raison sociale) se rapportant aux établissements ayant une autorisation à exporter vers un pays tiers et ce afin que nous puissions informer les autorités compétentes des pays tiers si nécessaire.** (Une note de service vous précisera ce point prochainement )

Les données enregistrées dans SIGAL permettront d'extraire les listes d'abattoirs agréés et bénéficiant d'un agrément provisoire (appelé conditionnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006).

## **2. mode de comptabilisation du tonnage :**

La comptabilisation des tonnages individuels et par espèces des abattoirs d'animaux de boucherie relève d'une procédure d'enquête administrative réalisée par le SCEES (Service Central des Enquêtes et études statistiques). Ces données sont transmises régulièrement par le SCEES à la DGAL ; elles ont un caractère officiel.

**Les données figurant dans SIGAL doivent donc être égales à celles figurant dans la base de données du SCEES.**

Les données du SCEES sont établies en tenant compte des définitions suivantes :

- tous les animaux passant sur la chaîne d'abattage sont comptabilisés ;
- les gibiers d'élevage qui passent obligatoirement par l'abattoir, qui y entrent morts pour habillage et inspection sanitaire sont comptabilisés ;
- le poids à indiquer est le poids fiscal des carcasses , il s'agit d'un poids « froid » ;
- pour les porcins, le poids de carcasse à noter est le poids sans tête, sans langue, sans pieds, sans rognons, sans panne ni hampe. Si la pesée est faite avec tête et pieds, déduire 10% ;
- Le poids à prendre en compte est celui des carcasses estampillées pour la consommation humaine. Les saisies, totales ou partielles, sont exclues du poids de carcasses ;
- Dans le cas de consigne un jour sur l'autre en fin de mois, les animaux ( et leur poids ) sont pris en compte dans le mois qui comprend le jour de tuerie. Si pour des raisons pratiques, on procède différemment dans l'abattoir, il faut veiller à éviter les doubles comptes.

Dès que les classes ateliers seront définies, vous inscrirez dans SIGAL les données par espèces abattues : bovins, porcins, solipèdes, ovins, caprins (dont chevreaux à individualiser car abattus le plus souvent dans des abattoirs spécifiques (nouveau descripteur ), sangliers, cervidés (cerfs, chevreuils, daims), bisons, ratites (descripteurs à créer) ainsi que le tonnage global de l'établissement pour les animaux de boucherie.

A terme, un lien avec le tonnage figurant dans la base de données du SCEES pourrait être intégré pour chaque abattoir de telle sorte que vos services n'aient pas à gérer cette saisie dans SIGAL.

### **3. enregistrement du classement dans SIGAL :**

Afin d'optimiser la gestion par les DDSV de cet indicateur et son suivi par la DGAL, un descripteur de type « autorisation » : « Classement » pour chaque abattoir noté I, II, III et IV sera créé dans SIGAL (classement valable aussi pour les ateliers de découpe). Suite à la note de service DGAL/SDSSA/MSI/N2005-8009 du 11 janvier 2005 *relative aux paramétrage des classes ateliers et à l'harmonisation des données dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments*, la MSI travaille actuellement aux définitions des classes ateliers et à terme, le classement sera intégré à SIGAL.

Dès que ce descripteur sera intégré, vous pourrez saisir les classements pour les années 2002, 2003 puis 2004. Cette autorisation permettra de suivre l'historique de l'établissement et sa progression dans le temps.

Une note de service vous précisera les modalités d'utilisation de cette autorisation.

### **IV) APPRÉCIATION DU CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT :**

Les modalités d'attribution d'un niveau de classement (de I à IV), l'objectivité de l'appréciation, la reproductibilité de l'appréciation d'une année sur l'autre avec des changements d'inspecteurs sont à prendre en compte.

La note de service de 1994 était assez générale sur les caractéristiques de l'attribution de la note à un établissement. Dès la mise en place en routine des méthodes d'inspection, les conclusions issues de l'utilisation des grilles d'inspection seront exploitées directement en termes de « notation » des établissements. Les modalités de cette « notation » seront précisées ultérieurement. En attendant, pour le classement des établissements au titre de l'année 2004, année charnière, vous voudrez bien attacher une attention particulière aux aspects suivants :

L'évaluation d'un établissement doit prendre en compte trois aspects :

- les infrastructures, circuits et maintenance des installations,
- l'hygiène du fonctionnement,
- l'existence d'un plan de maîtrise sanitaire documenté et effectivement en vigueur.

RQ : Pour les abattoirs, vous devrez également intégrer à l'évaluation de l'établissement, l'évaluation de l'inspection sanitaire. Néanmoins pour 2004, il n'en sera pas tenu compte dans la notation.

#### **Etablissement de classe I :**

Toutes les réglementations applicables à l'établissement sont respectées et en particulier :

- les équipements, les circuits et les infrastructures de l'établissement sont corrects, l'établissement dispose d'un plan de maintenance de ses installations efficace ;
- les services d'inspection ont validé toutes les procédures mises en place par le professionnel : par exemple contrôle des animaux à l'introduction, traçabilité des produits, procédures en lien avec la gestion des ESST et des sous-produits, procédures de nettoyage-désinfection, gestion de la chaîne du froid, formation du personnel... ;
- l'établissement dispose d'un plan HACCP validé. Les contrôles de surface des carcasses sont régulièrement réalisés et les résultats sont exploités de façon pertinente dans le cadre de la vérification et de la validation du plan ;
- l'établissement présente une excellente réactivité aux remarques des services vétérinaires, notamment une bonne mise en œuvre des actions correctives et mesures préventives lors de non conformités.

#### **Etablissements de classe II :**

Les réglementations applicables à l'établissement sont respectées mais :

- les infrastructures, les circuits et les équipements présentent quelques points de non conformité qui font l'objet de demande d'actions correctives de votre part et l'exploitant remédie

généralement avec diligence à vos observations. Le bon fonctionnement de l'établissement pallie ces déficiences ;

- la quasi totalité des procédures liées au fonctionnement sont en place mais elles ne sont pas encore toutes validées par les services vétérinaires ou, elles sont validées mais non appliquées en totalité ;
- l'établissement dispose d'un plan HACCP mais il n'est pas validé ou pas appliqué en totalité.

**Les établissements de classe I et II sont considérés comme conformes aux exigences sanitaires communautaires.**

#### **Etablissement de classe III :**

La réglementation n'est pas respectée sur plusieurs points importants ou sur un point très important :

- soit l'infrastructure, les équipements sont satisfaisants mais vous constatez des insuffisances importantes en termes de fonctionnement : absence de mise en place de procédures pertinentes en matière de maîtrise de l'hygiène, de traçabilité, de contrôle des animaux, de gestion des MRS des sous produits ... ;
- soit le fonctionnement compense les non conformités constatées en termes d'infrastructures et d'équipements : abattoir vieillissant ;
- soit, l'établissement est très peu réactif à vos injonctions de mise aux normes ;
- soit le système documentaire est insuffisant : plan HACCP rudimentaire ou quasiment pas appliqué, enregistrements très peu réalisés ...

#### **Etablissement de classe IV :**

Vous constatez des non conformités majeures et récurrentes, qui justifieraient de suspendre l'agrément :

- l'établissement présente des insuffisances majeures en termes d'infrastructures et d'équipements et vous ne voyez aucune amélioration ;
- le fonctionnement de l'établissement présente de grosses déficiences et des répercussions en termes de sécurité sanitaire sont à craindre ;
- l'établissement ne dispose pas de système documentaire et son personnel est très réfractaire aux procédures écrites ;

**Les établissements de classe III et IV sont considérés comme non conformes aux exigences sanitaires communautaires; pour ceux de classe III une mise aux norme est en cours ou envisagée à prompt échéance, pour ceux de classe IV les mises en demeure successives ont été infructueuses.**

#### **Exemple de classement des établissements :**

<b>Infrastructures et Circuits</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Système documentaire existant</b>	<b>Système documentaire fonctionnel</b>	<b>classement</b>
+	+	+	+	I
+	+	+	-	II
+	+	-	-	III
+	-	+	-	III
+	-	-	-	IV
-	+	-	-	IV
-	+	+	+	II
-	+	+	-	III
-	-	+	-	IV
-	-	-	-	IV

#### **V ) CONDUITE A TENIR POUR LES ABATTOIRS ET ATELIERS DE DECOUPE CLASSES EN IV :**

Tous les efforts doivent être entrepris pour réduire le nombre d'établissements classés en III et IV.

Les établissements classés en catégorie IV sont tant des structures agréées pour la mise sur le marché communautaire que des établissements agréés pour la mise sur le marché local. Il convient de préciser qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 la notion d'établissement agréé pour le marché local disparaîtra ; tous les établissements devront à terme bénéficier d'un agrément pour la mise sur le marché communautaire.

Ces établissements de catégorie IV commercialisent des produits qui ne présentent pas toutes les garanties sanitaires requises. En outre, ils sont une source de distorsion de concurrence pour les abattoirs ou ateliers de découpe qui respectent la réglementation.

**Votre responsabilité est donc, dès que vous le jugez nécessaire du strict point de vue sanitaire, de proposer au Préfet la suspension de l'agrément sanitaire des abattoirs et ateliers de découpe de catégorie IV, conformément à la procédure prévue à l'article L 233-2 du code rural.**

**Afin d'avoir un état des lieux aussi précis que possible, je vous demande de bien vouloir réaliser un audit approfondi des établissements (abattoirs et ateliers de découpe d'animaux de boucherie) classés en catégorie IV dans votre département et de me transmettre vos rapports d'audit. Dans la même transmission vous me préciserez quelle est la situation administrative ou juridique de l'établissement : proposition de fermeture administrative, proposition de suspension d'agrément faite au Préfet, procès verbaux récents ou en cours, mises en demeure, etc.**

Vous vous attacherez également dans les établissements classés en III à résoudre en priorité les anomalies de fonctionnement en vous donnant pour objectif d'ici la fin de l'année, de les faire progresser en catégorie II, voire I.

**Vous voudrez bien pour le 31 août 2005, me transmettre les bilans récapitulants la situation sanitaire des abattoirs et ateliers de découpe des viandes d'animaux de boucherie pour votre département pour l'année 2004, en même temps que les rapports d'audits précités pour les établissements de classe IV.**

**RAPPEL : export pays tiers : seuls les établissements classés en I ou en II peuvent prétendre exporter leur production vers les pays tiers ayant des exigences sanitaires spécifiques, tels que les Etats-Unis, le Japon, la Russie, Singapour, la Corée, le Canada, la Chine...**

La Directrice Générale Adjointe  
C.V.O.

Monique ELOIT

## Annexe I

### **BILANS 2002 ET 2003 DE LA SITUATION SANITAIRE DES ABATTOIRS ET ATELIERS DE DECOUPE D'ANIMAUX DE BOUCHERIE :**

#### **A) Abattoirs agréés :**

##### **1.1 Répartition des établissements :**

	Nombre d'établissements en 2001	Nombre d'établissements en 2002	Nombre d'établissements en 2003
Marché communautaire	298	295	292
Marché local	48	45	48
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>340</b>	<b>340</b>

<b>2002</b> (NB : 340 abattoirs enregistrés dans la base de données et 337 abattoirs effectivement notés dans les bilans)	<b>2003</b> (NB : 340 abattoirs enregistrés dans la base de données et 346 établissements notés dans les bilans)
18 abattoirs classés en catégorie I soit 5,34 % 172 abattoirs classés en catégorie II soit 51 % 126 abattoirs classés en III soit 37,3 % 21 abattoirs classés en IV soit 6,23 %	19 abattoirs classés en catégorie I soit 5,78 % 182 abattoirs classés en catégorie II soit 52,6 % 122 abattoirs classés en catégorie III soit 35,3 % 22 abattoirs classés en IV soit 6,3 %

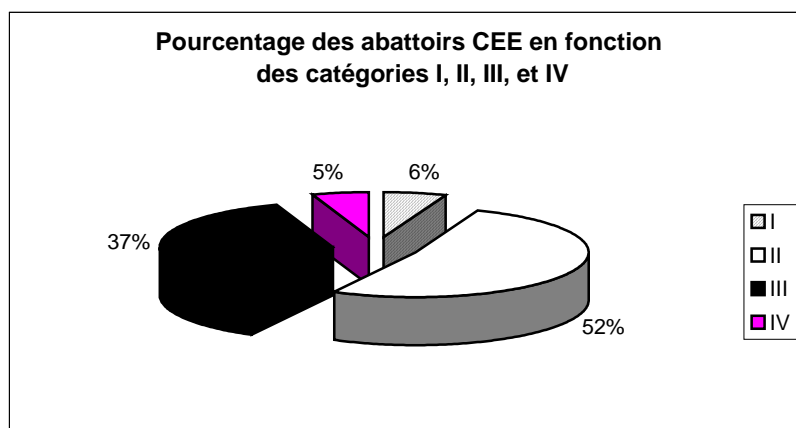
**On peut noter que le pourcentage d'établissements en III diminue légèrement au profit des établissements classés en catégorie II.**

##### **1.2 Abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire en 2002:**

En 2002, 293 abattoirs possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

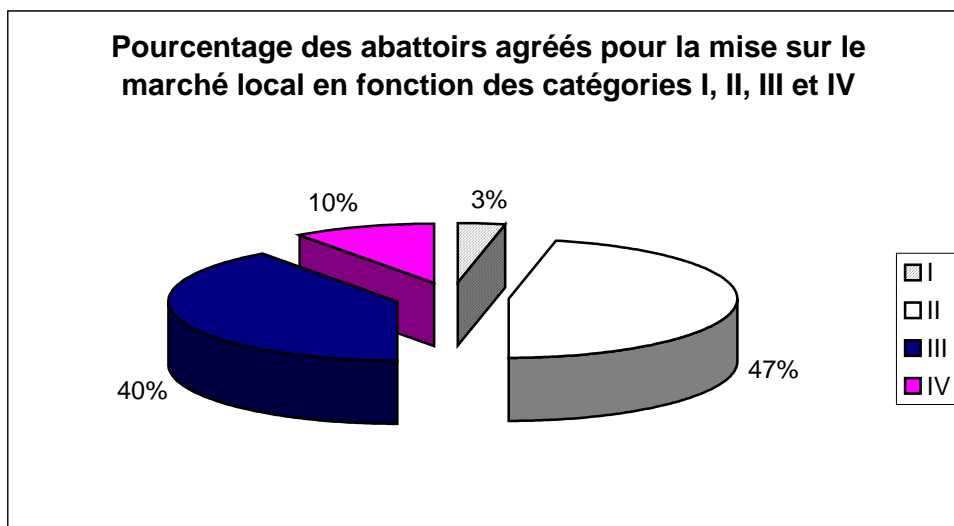
- 10 abattaient uniquement de bovins, 235 abattaient des bovins et autres espèces ;
- 205 abattaient des équins et autres espèces (pas d'abattoir monospèce d'équin);
- 8 abattaient des ovins/ caprins et 222 abattaient des ovins/caprins et autres espèces ;
- 14 abattaient des chevreaux et 122 abattaient des chevreaux et autres espèces ;
- 25 abattaient des porcins et 203 abattaient des porcins et autres espèces ;
- 121 abattaient du gibier ongulé d'élevage et autres espèces (pas d'abattoir monospèce de gibier ongulés d'élevage).

Le pourcentage des abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire en fonction des 4 catégories se présentait ainsi :





### **1.3 Abattoirs agréés pour la mise sur le marché local en 2002:**



En 2002, 48 abattoirs possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

- 42 abattaient des bovins ;
- 24 abattaient des équins ;
- 45 abattaient des ovins et/ou des caprins ;
- 36 abattaient des chevreaux ;
- 39 abattaient des porcins ;
- 24 abattaient du gibier onglé d'élevage.

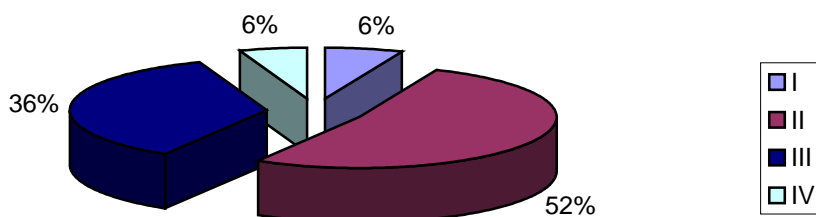
### **1.4 Abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire en 2003:**

En 2003, 293 abattoirs possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

- 9 abattaient uniquement des bovins et 234 abattaient des bovins et autres espèces ;
- 203 abattaient des équins (pas d'abattoir monoespèce d'équidés);
- 8 abattaient uniquement des ovins/caprins et 220 abattaient des ovins et/ou des caprins et autres espèces;
- 13 abattaient uniquement des chevreaux et 122 abattaient des chevreaux et autres espèces;
- 25 abattaient uniquement des porcs et 200 abattaient des porcins et autres espèces;
- 121 abattaient du gibier onglé d'élevage (pas d'abattoir monoespèce de gibier onglé d'élevage).

Le pourcentage des abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire en fonction des 4 catégories se présentait ainsi :

**Pourcentage des abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire en fonction des catégories I, II, III et IV**



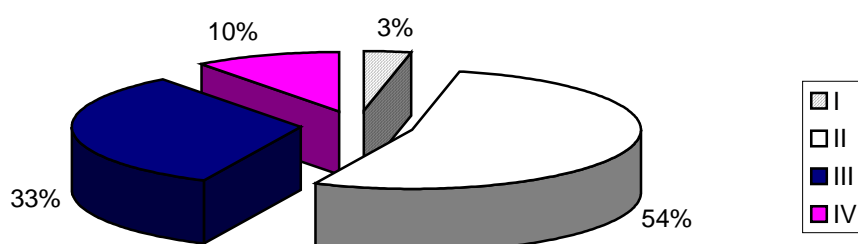
**1.5 Abattoirs agréés pour la mise sur le marché local en 2003:**

49 abattoirs possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

- 42 abattaient des bovins et autres espèces (pas d'abattoir monospèce de bovin);
- 24 abattaient des équins et autres espèces (pas d'abattoir monospèce d'équin);
- 2 abattaient uniquement des ovins/caprins et 45 abattaient des ovins et/ou des caprins ;
- 1 abattait des chevreaux et 37 abattaient des chevreaux et autres espèces;
- 1 abattait des porc et 38 abattaient des porcins et autres espèces;
- 1 abattait du gibier onglé d'élevage et 24 abattaient du gibier onglé d'élevage et autres espèces.

Le pourcentage des abattoirs agréés pour la mise sur le marché local en fonction des 4 catégories se présentait ainsi :

**Pourcentage des abattoirs agréés pour la mise sur le marché local en fonction des catégories I, II, III et IV**



**1.6 Principales anomalies relevées en 2002 et 2003:**

**1.4.1. : Aménagements et équipements**

- Abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire :

- de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration sont à prévoir (chaîne et hall d'abattage, changement de convoyeurs, triperie, locaux à déchets, murs, station de pré-traitement, revêtements intérieurs des sols, charpentes, vestiaires, sanitaires, huisseries, peintures ainsi que la plomberie....) ainsi que des travaux d'agrandissement de certains locaux, notamment les locaux de stabulation, bureaux ainsi que les chambres froides de stockage. Certains de ces travaux de mises aux normes et d'entretien ont été demandés et n'ont pas été réalisés, retardés pour des raisons juridiques ou financières à une date ultérieure souvent inconnue;
- locaux exigus et vétustes, structures vieillissantes, manque d'entretien général.
- annexes à moderniser ;
- abattoirs en surcapacité dans des établissements vieillissants ;
- travaux prévus pour la collecte du sang en 2004 ;
- rénovation de la plate-forme d'inspection des services vétérinaires ;
- capacité de la bouverie insuffisante ;
- capacité de stockage des carcasses insuffisantes ;
- établissement complètement obsolète sous- dimensionné en bovin, fermeture définitive retardée pour différentes raisons liées au contexte politique ;
- aménagement d'un local pour le stockage des déchets, aménagement de la porcherie, réfection des sols des chambres froides, création d'un couloir de contention au niveau de la bouverie, restauration des locaux du fait d'un mauvais état d'entretien du hall d'abattage, agrandissement de la bouverie et de la chambre froide, rénovation générale des revêtements à usure anormalement rapide, locaux déchets)
- des travaux de mises aux normes restent à effectuer dans le cadre des installations classées ; triperie à améliorer, rénovation de la chaîne grands animaux ;
- Stérilisateurs non- fonctionnels dans certains établissements,
- malfaçons à la construction difficiles à corriger,
- Abattage rituel à revoir : non-conformité du piège,
- certains établissements sont sous- dimensionnés par rapport à leur activité croissante.

68 établissements de ce type ont fait l'objet de travaux en 2002.  
(37 en 2003).

- Abattoirs agréés pour la mise sur le marché local :

- L'éventail des travaux demandés pour ce type d'établissements est large : cela va de la réfection des revêtements du sol des chambres froides, à d'importants travaux de remise en état de l'outil (chambres froides, portes, stabulation, lave mains, création d'un couloir de contention au niveau de la bouverie) ;
- Locaux trop petits pour une bonne organisation de travail ;
- Etablissement non inscrit au plan national d'équipement ;
- Travaux de maintenance.

7 établissements de ce type ont fait l'objet de travaux en 2002.( 3 en 2003).

#### **1.4.2. : Hygiène du fonctionnement et du personnel**

- Abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire :

- problèmes d'entretien des locaux et de nettoyage ; locaux insuffisamment nettoyés, règles d'hygiène de base à améliorer ; Hygiène insuffisante dans les locaux annexes ;
- retrait de la colonne à améliorer ;
- problèmes environnementaux (eaux usées, traitement des odeurs, compostage) ;
- problèmes liés au manque de personnel qualifié d'abattage sur la chaîne, manque de formation, inertie et indiscipline du personnel ;
- Abattoir en surcapacité dans des équipements vieillissants ;

- HACCP non formalisé, à approfondir ou à finaliser, difficultés liées à l'absence de responsable qualité, insuffisance de procédures
- évacuation des cuirs non satisfaisante dans certains établissements ; non-conformités concernant le travail des têtes ;
- Problème de stérilisateur ;
- Chaîne d'abattage inadaptée à l'abattage de porc de réforme ;
- Poste d'inspection sur chaîne inadéquat ;
- Poste de consigne inadéquat ;
- Abattage rituel à revoir
- évaporateurs à changer , traçabilité à améliorer ;
- Maîtrise accrue du retrait et du tri des MRS nécessaires : circuits et gestion des MRS à modifier
- Absence de dénaturation des boucles.

**La régularité de l'hygiène du fonctionnement doit être améliorée.**

• Abattoirs agréés pour la mise sur le marché local :

- Manque de formation du personnel
- Défaut d'hygiène générale (nécessité de mettre en place un plan de maintenance préventive)
- Procédure de retrait des MRS à actualiser et formation du personnel sur les MRS à instaurer
- HACCP non formalisé,
- Contrôles microbiologiques surfaces et carcasses non commencées.

**1.4.3. : Divers**

• Abattoirs agréés pour la mise sur le marché communautaire :

- Abattoirs ayant de grosses difficultés financières et retardant les investissements nécessaires ;
- Beaucoup de privatisations et de changements de propriétaires.

Abattoirs agréés pour la mise sur le marché local :

- difficultés économiques.

La synthèse des données relatives à la situation sanitaire en 2002 des établissements laissent apparaître que 5% des abattoirs ( 15 abattoirs agréé CEE et 6 abattoirs dérogatoires de faible capacité) sont classés en IV.

En 2003, la synthèse des données relatives à la situation sanitaire des établissements laissent apparaître que 22 des abattoirs (16 abattoirs agréés CEE et 6 abattoirs dérogatoires de faible capacité) sont classés en IV.

Cette catégorie correspond à un établissement non conforme sur le plan des locaux et / ou celui du fonctionnement dont l'état et / ou le fonctionnement actuel pourraient constituer un danger pour la santé publique.

**B) Ateliers de découpe agréés**

**2.1 Répartition des établissements :**

	Nombre d'établissements en 2001	Nombre d'établissements en 2002	Nombre d'établissements en 2003
Marché communautaire	1112	1140	1168
Marché local	319	306	289
Total	<b>1431</b>	<b>1446</b>	<b>1457</b>

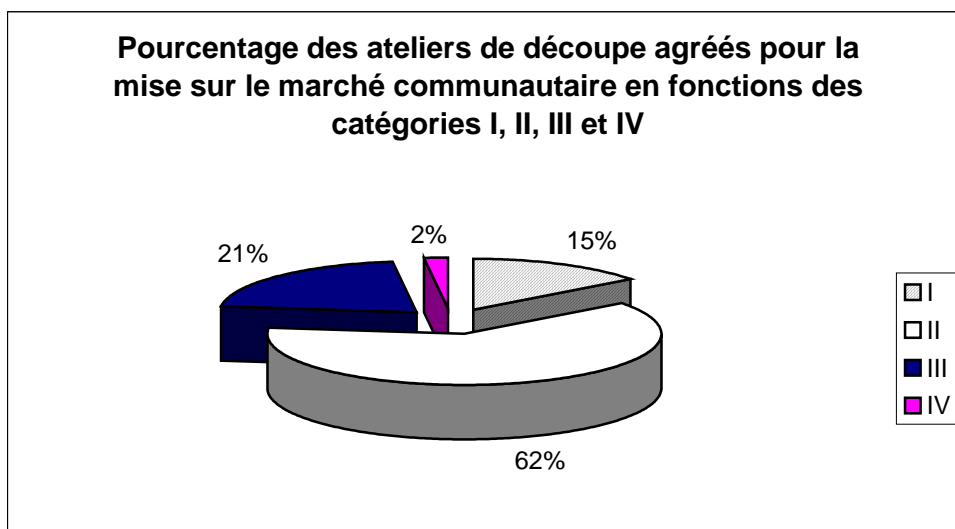
<b>2002</b>	<b>2003</b>
(NB : 1446 ateliers de découpe enregistrés dans la base de données et 1139 établissements effectivement notés dans les bilans)	(NB : 1457 ateliers de découpe enregistrés dans la base de données et 1312 établissements effectivement notés dans les bilans)
168 ateliers classés en catégorie I soit 14,7 % 705 établissements classés en catégorie II soit 61,8% 245 établissements classés en III soit 21,5 % 21 ateliers de découpe classés en IV soit 2 %	210 établissements classés en I soit 16 % 815 établissements classés en catégorie II soit 62,1% 261 établissements classés en catégorie III soit 19,9% 26 établissements classés en IV soit 2 %

### **2.1.1 Pour la mise sur le marché communautaire en 2002:**

En 2002, 1140 ateliers de découpe possèdent ce statut et se répartissent ainsi :

- 49 travaillent uniquement des bovins et 890 travaillent des bovins et autres espèces ;
- 10 travaillent uniquement des équins et 200 travaillent des équins et autres espèces ;
- 10 travaillent uniquement des ovins caprins et 796 travaillent des ovins et/ou des caprins et autres espèces ;
- 7 travaillent uniquement des chevreux et 142 abattent des chevreux et autres espèces ;
- 218 travaillent des porcs et 993 abattent des porcins et autres espèces ;
- 10 travaillent du gibier ongulé d'élevage et 145 abattent du gibier ongulé d'élevage et autres espèces.

Le pourcentage des ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché communautaire en fonction des 4 catégories se présentait ainsi :



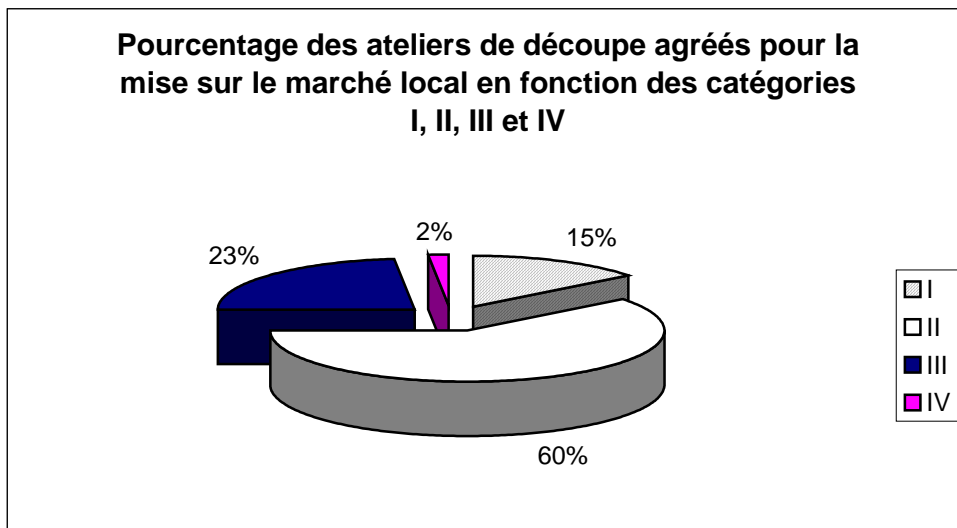
### **2.1.2 Pour la mise sur le marché local – année 2002:**

En 2002, 306 ateliers de découpe possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

- 261 abattaient des bovins et autres espèces ;
- 51 abattaient des équins et autres espèces ;
- 243 abattaient des ovins et/ou des caprins et autres espèces ;

- 43 abattaient des chevreux et autres espèces ;
- 263 abattaient des porcins et autres espèces ;
- 14 abattaient du gibier ongulé d'élevage et autres espèces.

Le pourcentage des ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché local en fonction des 4 catégories se présentait ainsi :

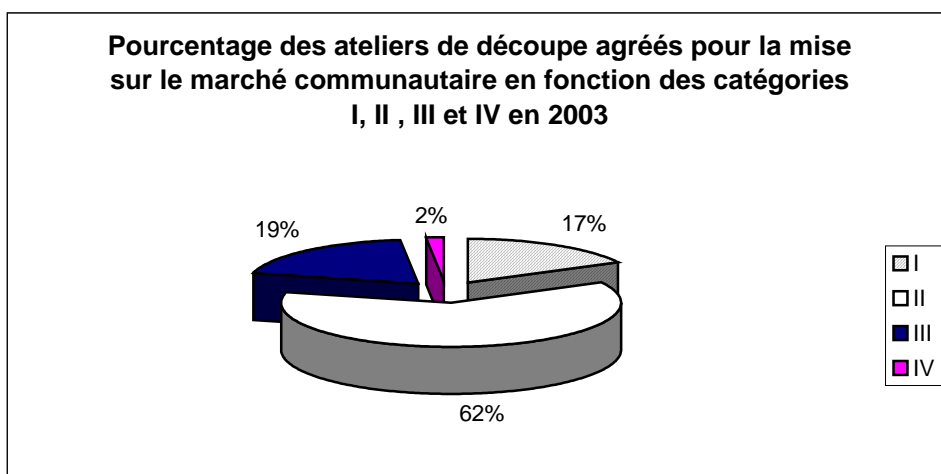


### 2.1.1 Pour la mise sur le marché communautaire – année 2003 :

En 2003, 1168 ateliers de découpe possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

- 51 travaillaient uniquement des bovins et 912 travaillaient des bovins et autres espèces ;
- 10 travaillaient des équins et 207 travaillaient des équins et autres espèces ;
- 10 travaillaient des ovins/caprins et 818 travaillaient des ovins et/ou des caprins et autres espèces ;
- 7 travaillaient des chevreux et travaillaient des chevreux et autres espèces ;
- 218 travaillaient uniquement des porcs et 1009 travaillaient des porcins et autres espèces ;
- 10 travaillaient du gibier ongulé d'élevage et 151 du gibier ongulé d'élevage et autres espèces.

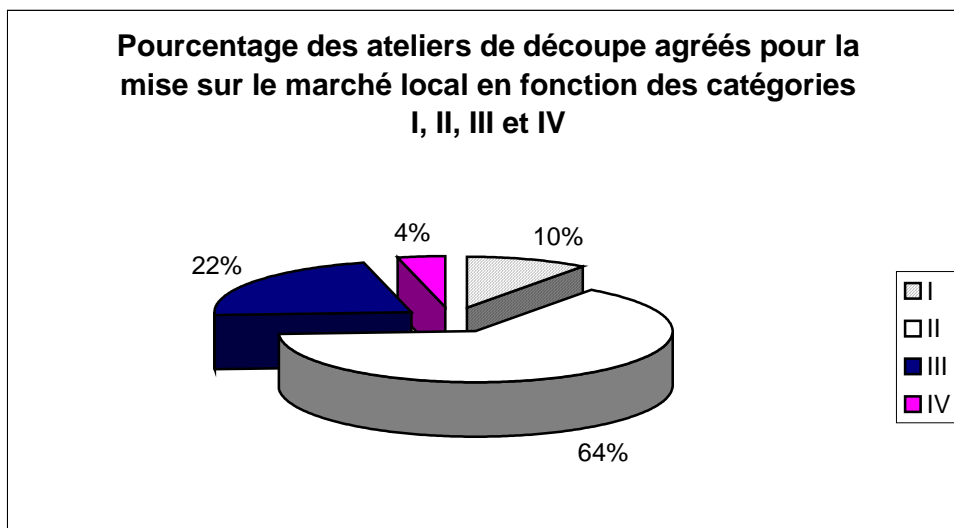
Le pourcentage des ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché communautaire en 2003 en fonction des 4 catégories se présentait ainsi :



## 2.1.2 Pour la mise sur le marché local – année 2003:

En 2003, 289 ateliers de découpe possédaient ce statut et se répartissaient ainsi :

- 6 travaillaient uniquement des bovins et 261 des bovins et autres espèces;
- 1 travaillait des équins et 48 des équins et autres espèces;
- 241 travaillaient des ovins et/ou des caprins et autres espèces;
- 40 travaillaient des chevreux et autres espèces;
- 15 travaillaient uniquement des porcins et 261 des porcins et autres espèces;
- 5 travaillaient uniquement du gibier ongulé d'élevage et 15 du gibier ongulé d'élevage et autres espèces.



## 2.2 Principales anomalies relevées en 2002 et 2003:

### 2.2.1. Aménagements et équipements :

- Ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché communautaire :

- locaux souvent mal conçus, exigus, vieillissant à rénover et à mettre en conformité – superficie trop réduite pour une bonne organisation de travail et pour le volume travaillé ;
- dégradation des revêtements (infiltration d'eau) et de l'état des sols (sols et peinture à refaire) ;
- travaux de maintenance des locaux à effectuer (carrelages sols cassés, angles parois murales murs dégradés, peintures plafonds murs rails écaillées, rouilles au bas des armoires vestiaires, joints de porte, plaques murales qui se déjoignent) ;
- travaux de restructuration (du fait de l'exiguïté de l'atelier : une ligne d'abattage a été supprimée dans un abattoir pour pallier l'exiguïté des locaux) et de rénovation souvent demandés
- Problèmes d'aménagement : emplacement des vestiaires, du local de plonge, de la chambre froide, du local de stockage / emballages non conformes ;
- superficie des chambres froides insuffisantes ;
- à l'inverse, locaux trop vastes pour l'activité réelle ;
- enregistreur de température défectueux,
- capacité de l'atelier porc limite pour absorber le tonnage produit ;
- pas de stérilisateurs conformes.

91 établissements de ce type ont fait l'objet des travaux en 2002 ( 48 en 2003).

- Ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché local :

Très peu de remarques ont été formulées sur ces établissements. Celles-ci portaient surtout sur les locaux à rénover et à réaménager. ( trop petits ateliers attendant le plus souvent à une boucherie, locaux vétustes et aucun travaux envisagés)

Beaucoup d'ateliers de ce type ont une vocation pédagogique et donc une utilisation épisodique.

### **2.2.2. Hygiène du fonctionnement et du personnel :**

- Ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché communautaire :

- entretien des locaux à améliorer ;
- système HACCP toujours pas finalisé et application à développer ;
- opération de nettoyage/désinfection insuffisante et sur le petit matériel et sur les locaux notamment pendant les vacances ;
- traçabilité à améliorer ;
- Formation du personnel insuffisante ;
- Défaut dans l'organisation du fonctionnement de la structure ;
- Traitement des MRS non satisfaisant (pas de dénaturation, chambre froide trop petite ne permettant pas de séparation des différents types de viandes)
- pas de procédure alternative de désinfection des couteaux validées ;
- nettoyage et désinfection insuffisants à améliorer : Pas de nettoyage désinfection des couteaux/tabliers pendant la pause, pas de stérilisateurs conformes
- agréments provisoires reconduits à plusieurs reprises.

- Ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché local :

- fonctionnement incorrect ;
- travaux prévus non réalisés – Prévisions 2002 non réalisées ;
- autocontrôles à renforcer,
- problèmes de fonctionnement liés à la structure : CUMA
- agréments provisoires reconduits à plusieurs reprises.

### **2.2.3. Système type HACCP :**

- Ateliers de découpe agréés pour la mise sur le marché communautaire :

- défauts d'autocontrôles ( autocontrôles à parfaire , défauts de contrôles de surface - Analyses microbiologiques des produits et des surfaces irrégulières) ;
- HACCP difficile à obtenir, à formaliser , à approfondir ou à finaliser.

### **2.2.4. Divers :**

Beaucoup de difficultés financières ont été notées.  
Documentaire non satisfaisant.

Le bilan des abattoirs et des ateliers de découpe de viandes d'animaux de boucherie ainsi réalisé permet de mettre l'accent sur les principales anomalies relevées par les services au cours de les années 2002 et 2003 et sur lesquelles il conviendra de porter une attention particulière notamment :

- les établissements classés en catégorie IV,
- les établissements bénéficiant d'un agrément provisoire reconduit à plusieurs reprises.



## Annexe II

### Abattoirs d'animaux de boucherie agréés pour la mise sur le marché communautaire valides

Codes espèces : 0 : bovins, 1: solipèdes domestiques, 2 : ovins/ caprins, 3 : chevreux  
4 : porcins , 5 : gibiers onglés d'élevage

N° agrément	Statut	Raison sociale	Adresse	Espèces
01-033-01	CE	SNUAB Abattoir municipal	<b>ZI d'Arnold</b> rue Louis Armand 01200 BELLEGARDE sur VALSERINE	-0-1-2-3
01-053-01	CE	Abattoirs des Crêts	3 rue Joseph Jacquard 01000 Bourg-en-Bresse	-4
01-053-30	CE	CAB Abattoir municipal	<b>Rue François Arago</b> Pôle des viandes 01000 Bourg en Bresse	-0-1-2-4
01-187-01	CE	Ets GESLER	Chef-Lieu 01260 Hotonnes	-0-1-2
01-246-01	CE	La Bresse S.A.	Abattoir Le Village 01660 Mézériat	-4
01-364-01	CE	Ets Sobrav <b>JOLY SA</b>	01560 Saint Jean sur Reysouze	-3
<i>01-388-01</i>	<i>CE</i>	<i>Ets Michel Paul</i>	<i>01560 Saint Trivier de Courtès</i>	-3
01-391-01	CE	Ets Gavand Prudent <b>SA</b>	Bois de Truchet 01270 Salavre	-3
02-381-01 <b>02-381-001</b>	CE	Abattoir municipal	<b>138</b> Rue de Guise 02500 Hirson	-0-1-2-3-4
02-408-01 <b>02-408-001</b>	CE	Ets Sedal <b>Abattoir municipal SEDAL</b>	151 Av. Pierre Mendès France 02000 Laon	-0-1-2-3-4
02-558-01 <b>02-558-001</b>	CE	SA Porcinord	"La Mal-Assise" - 02170 Le Nouvion en Thiérache	-4
02-691-01 <b>02-691-001</b>	CE	Ets Sodexas <b>Abattoir municipal SODEXAS</b>	101 Bd Camille Guérin 02110 <b>02100</b> Saint Quentin	-0-1-2-3-4-5
03-036-01	CE	SICABA - Abattoir Industriel	98 , Rue Alb. Roudreux <b>Route de Couzon</b> 03160 Bourbon l'Archambault	-0-1-2-3-4-5
03-094-01	CE	SO VI AB Abattoirs <b>Abattoir intercommunal de Vichy</b>	ZI Vichy Rhue 03300 Vichy <b>Creuzier le Vieux</b>	-0-1-2-4
03-138-01	CE	Abattoirs de Lapalisse (SEAL)	Route de Dompierre 03120 Lapalisse	-0-1-2-3-4-5
03-138-17	CE	FOREZ PORC	Route de Dompierre-Joligny 03120 Lapalisse	-4
03-185-01	CE	Sté d'exploitation <b>Abattoir de Montluçon</b>	Rue Benoist d'Azy 03100 Montluçon	-0-1-2-4
03-315-01	CE	SOCOPA - Abattoir industriel <b>LOVILLEFRANCHE</b>	Route de Cosne 03430 Villefranche d'Allier	-0-2
04-070-01	CE	<b>SARL</b> Société d'Exploitation des Abattoirs du Pays Dignois	Quartier Saint-Véran 04000 Digne-Les-Bains	-0-1-2-3-4-5
04-209-01	CE	SEAS	04200 Sisteron	-2
04-209-02	CE	S.A.R.L. Provisud	2, allée des Tilleuls 04200 Sisteron	-4
05-061-01	CE	Ets SICABA <b>Abattoir de Gap</b>	Route de Barcelonnette <b>moulin du pré</b> 05000 Gap	-0-1-2-3-4-5

07-010-01	CE <b>P</b>	<b>SE des</b> Abattoir d'Annonay	Parc Riboulon 07100 Annonay	-0-1-2-3-4
07-019-01	CE	Abattoir Municipal <b>Société d'exploitation des nouveaux abattoirs d'Aubenas</b>	Quartier Saint Pierre 07200 Aubenas	-0-1-2-3-4-5
08-105-01 <b>08-105-001</b>	CE	Abattoir Municipal <b>Abattoir municipal SOCADA-SOCAVI</b>	1, rue de l'Abattoir 08000 Charleville Mézières	-0-1-2-4
08-362-01 <b>08-362-001</b>	CE	Abattoir SOREDEX - SOBEVIR ( <b>SA</b> )	Zone Agro-Alimentaire <b>rue de la sucrerie</b> 08300 Reithel	-0-1-2-4
09-225-01	CE	Régie des Abattoirs	Z.I. du Pic 09103 Pamiers	-0-1-2-3-4-5
09-289-04	CE	Société des Abatteurs du Couserans <b>Abattoir public LORP SENTARAILLE</b>	09190 Lorp Sentaraille	-0-1-2-3-4-5
10-297-02	CE	Abattoir départemental <b>SICABA</b>	4 avenue Tirverts <b>écrevolles ZI</b> 10150 Troyes <b>Pont St Marie</b>	-0-1-2-3-4-5
11-076-01	CE	Abattoir du Lauragais - Spanghero Viandes S.A.	B.P.76 11400 Castelnaudary	-0-1-2-4-5
11-262-01	CE	Société d'Exploitation des Abattoirs de Narbonne	62 avenue du Général Leclerc 11100 Narbonne	-0-1-2-4
11-304-03	CE	Abattoir municipal <b>EURL d'exploitation des abattoirs de Quillan</b>	Avenue de Matrides 11500 Quillan	-0-1-2-4
12-052-01	CE	SARL C.A.P.S. <b>GREFFEUILLE SA</b>	rue Claude Bernard 12700 Capdenac	-2
12-052-05	CE	<i>Porc Quercy Rouergue</i>	<i>Rue C. Bernard 12700 Capdenac - <b>Gare</b></i>	-4
12-208-10	CE	OVIASUD	Avenue Georges Pompidou 12400 Saint Affrique	-0-2-3
12-208-14	CE	SARL FARRET	La Plaine des Cazes 12400 Saint-Affrique	-3
12-223-01	CE	POUJOL VIANDES ABATTOIRS <b>Abattoir St Geneviève</b>	Zone artisanale <b>route de Cantoïn</b> Les Bessières 12420 Sainte Geneviève sur Argence	-0-1-5
12-228-02	CE	SARL PUECH Volailles	<b>Favevolles</b> La Faysse 12480 SAINT IZAIRE	-3
12-241-01	CE	A.D.R.	Z.I. Arzac 12850 SAINTE-RADEGONDE	-0-2-3-5-1
12-241-02	CE	Société Porc Montagne - Promoporc	ZI d'Arzac 12850 Sainte Radegonde	-4
12-300-10	CE	<i>Régie municipale</i>	<i>Avenue du 8 mai 12200 Villefranche de Rouergue</i>	-0-1-2-3-4-5
13-108-01	CE	Alazard et Roux ( <b>SA</b> )	Chemin de la Grasille 13150 Tarascon	-0-1-2-3-5
14-069-09	CE	SA Emsalem Glasson <b>SOCAVIA</b>	B.P. 85 14102 Beuvillers	-0-2-1-5
14-654-09	CE	SAPEC <b>Abattoir de St Pierre sur Dives</b>	Z.I. 14170 Saint Pierre sur Dives	-0-1-2-5
14-752-10	CE	Ets Soviba	route d'Epinau 14310 Villers-Bocage	-0-1-2-4-5
14-762-09	CE	Ets Viré Abattage	Route d'Aunay 14500 Viré	-0-1-2-4-5
15-014-10	CE	S.A. CANTAVIA	ZAC de Baradel 15000 <b>15150</b> Aurillac	-0-1-2-3-4-5
15-094-01	CE	Abattoir Municipal de Laroquebrou	15150 Laroquebrou	-0-1-2-3-4-5
15-141-02	CE	Abattoir de Neussargues	Route de Celles 15170 Neussargues- <b>Moissac</b>	-0-1-2-3-4

15-152-05	CE	<b>SARL des</b> Abattoir du Pays de Pierrefort	15230 Pierrefort	-0-1-2-3-4
16-015-017	CE <b>P</b>	SEMGAVA <b>CHARENTE PORC (SAS)</b>	Rue des Marais de Grelet 16022 Angoulême	-0-1-2-3-4
16-073-002	CE	Abattoir	Place de l'hôtel de ville 16210 Chalais	-0-1-2-4
16-106-003	CE	Centre d'abattage <b>Abattoir de Confolens</b>	70 Avenue Gambetta 16500 Confolens	-0-1-2-3-4-5
16-206-002	CE	<i>Volailles Mansloises</i>	<i>16230 Mansle</i>	-3
16-292-002	CE	Abattoirs municipaux	Route de Monjean 16700 Ruffec	-0-1-2-3-4
17-197-001	CE	Régie municipale	Avenue Kennedy 17500 Jonzac	-0-1-4-5
17-241-001	CE	Abattoir municipal <b>SEM SECAM Montguyon</b>	2 , Rue de l'abattoir 17270 Montguyon	-0-1-2-4-5
17-434-001	CE	Société Surgérienne d'Abattage	Zone industrielle ouest - voie C 17700 Surgères	-0-1-2-5
18-033-01	CE	SEMARB	Avenue de la Prospective 18000 Bourges	-0-1-2-3-4-5
19-010-01	CE	Abattoir SOL <b>Ets Henri SOL SA</b>	Plaine de l'hospital 19400 Argentat	-0-5
19-031-01	CE	SEUDAC	Z.I. du Teinchurier 19100 Brive <b>la Gaillarde</b>	-0-1-2-4-5
19-073-01	CE	Charal	Rue Tra le Bos 19300 Egletons	-0-1-2-5
19-121-01	CE	Centre d'abattage <b>Abattoir municipal de Lubersac</b>	19210 Lubersac	-0-1-2-4-5
19-275-01	CE	G.U.A.U. <b>Abattoir municipal USSEL</b>	Rue du Moulin du Peuch <b>Route des abattoirs</b> 19200 Ussel	-0-1-2-4-5
21-054-01 <b>21-054-001</b>	CE	COPAB	6 Rue Lavoisier 21200 Beaune	-0-1-2-4-5
21-154-01 <b>21-154-001</b>	CE	COPAC <b>Abattoir de Châtillon sur Seine</b>	17 Route de Troyes 21400 Châtillon sur Seine	-0-1-2-4
21-663-01 <b>21-663-0001</b>	CE	Ets Les Eleveurs du Centre Est	Rue de l'Oze 21150 Venarey les Laumes	-0-1-2
22-046-01	CE	Abattoir Kermene S.A.	Le Pery 22330 Saint Jacut du Méné <b>Collinée</b>	-0-1-4
22-067-01	CE	Sté Industrielle et Commerciale de Normandie Bretagne	Z.I. Graces B.P. 166 22200 Graces	-0-1-2-3
22-093-01	CE	Ets Cooperl Hunaudaye	Z.I. Ville Es Lan 22400 Lamballe	-4
22-093-03	CE	O.E.I.-KERGUELEN	Z.I. de Beusoleil 22400 Lamballe	-0
22-113-01	CE	Abattoir public de Lannion	17, rue Louardoul 22300 Lannion	-0-1-2-3-4
22-136-06	CE	Abattoir Loudéac Viandes	Rue Arthur Enaud 22600 Loudéac	-4
22-262-01	CE	Méhauté Henri S.A. <b>QUINTIN VIANDES</b>	Rue de la Madeleine 22800 Quintin	-0-1-2-3-4
22-266-01	CE	Abattoir intercommunal du Kreiz Breiz <b>Abattoir public de Rostrenen</b>	14 , Rue Morbihan <b>rue Rosa le Hénaff</b> 22110 Rostrenen	-0-1-2-3-4
22-371-01	CE	Société Vitréenne d'Abattage Jean ROZE	Les Gaboriaux 22230 Trémoriel	-0-1-4
23-096-01	CE	Arcadie Centre Est	Route de Courtille 23005 Guéret Cedex	-0-1-2

24-037-01 <b><u>24-037-001</u></b>	CE	Régie autonome <b><u>d'abattage du Bergeracois</u></b>	Route de Liorac <b><u>route de St Alvère</u></b> 24100 Bergerac	-0-1-2-3-4-5
24-053-01 <b><u>24-053-001</u></b>	CE	Sobeval <b><u>SAS</u></b>	Avenue Louis Lescure 24759 Boulazac	-0
24-208-001 ou 01?	CE	<i>FRILY Pierre</i>	<i>Grange Neuve 24380 Grun- Bordas</i>	-3
24-352-07 <b><u>24-352-007</u></b>	CE	Abattoir municipal	Rue des Mobils <b><u>rue André Cheminade</u></b> 24600 Riberac	-0-1-2-3-4-5
24-510-02 <b><u>24-510-002</u></b>	CE	SARL VEAU DU PERIGORD <b><u>Ets DELGUEL</u></b>	Enveaux 24220 Saint-Vincent- de-Cosse	-0
24-547-03 <b><u>24-547-003</u></b>	CE	Abattoir Gaye <b><u>Les Volailles du Périgord SNC</u></b>	24120 Terrasson - <b><u>la Villedieu</u></b>	-3
24-551-01 <b><u>24-551-001</u></b>	CE	SARL SOPA	Enclairval 24800 Thiviers	-0-1-2-3-4-5
25-056-20	CE	Sica Gab <b><u>Abattoir de Besançon</u></b>	27/29 , Rue Thomas Edison 25050 Besançon	-0-1-2-3-4
25-462-20	CE	ABATTOIR DU HAUT- DOUBS <b><u>Société d'abattage Pontalissien</u></b>	25300 PONTARLIER	-0-2-4-1
25-578-30	CE	Les Eleveurs de la Chevillotte	Z.A. Les Banardes 25800 Valdahon	-4
25-632-20	CE	Ets S.A.M.B. <b><u>Abattoir VOUJEAUCOURT</u></b>	Rue d'Audincourt <b><u>route de Belchamp</u></b> 25420 Voujeaucourt	-0-1-2-3-4
26-107-21	CE	S.A.S DROME LAPINS	26350 Crépol	-3
26-264-11	CE	<i>SICA Les éleveurs des préalpes du Sud</i>	<i>Le Rafour 26510 Rémuzat</i>	-2-3
26-281-11	CE	S.A.Carbec	Quartier des Ors 26100 Romans sur Isère	-0-1-2-4-5
26-362-11	CE	Ets Europagro	Z.I. des Auréats 26000 Valence	-0-1-2-4
27-428-01	CE	Ets Socopa <b><u>SICN SOCOPA NORMANDIE</u></b>	27110 Le Neubourg	-0-1-2-3-4-5
28-280-04	CE	Abattoirs La Courtonnaise <b><u>La Courtonnaise SA</u></b>	Impasse du Clos Brissac 28400 Nogent le Rotrou	-0-1-2-3
29-020-01	CE	Ets Brevial	Z.I. Pays Bas 29510 Briec	-4
29-027-01	CE	SEAE SOCOPA	ZI - B.P. 21 29520 Châteauneuf du Faou	-4
29-053-01	CE	Abattoir public SA Lucien Corre <b><u>SARL Lucien CORRE</u></b>	6, Route de Lanvoy 29580 Le Faou	-0-1-2-3-4-5
29-061-01	CE	SICADAB abattoir de Brest	ZI de Kergaradec 29850 Brest <b><u>Gouesnou</u></b>	-0-1-2-3-5
29-097-01	CE	Louis GAD SA	19 , Rue de Landivisiau 29400 Lampaul Guimiliau	-4
29-124-01	CE	Abattoir public	Route de Plouider <b><u>23 rue Arvor</u></b> 29260 Lesneven	-0-1-2-3-4-5
29-225-01	CE	Jean Henaff Production	Le Bourg 29710 Pouldreuzic	-4
29-232-06	CE	Socabaq	10, rue Louis le Bourhis 29000 <b><u>29551</u></b> Quimper	-0-1-5
29-233-01	CE	Ets Bigard et Cie	Z.I. de Kergostiou 29300 Quimperlé	-0-2-4-5
2A-103-10 <b><u>2A-103-010</u></b>	CE	SARL BETAÏL CORSE	Abattoir multi-espèce de Cuttoli 20167 CUTTOLI- CORTICCHIATO	-0-2-3-4-5

30-007-25	CE	Régie Autonome Financière d'Alès (R.A.F.A.L.) <b>Abattoir municipal d'Alès</b>	Avenue des Frères Lumière 30100 Alès	-0-1-2-3-4
30-189-11	CE	Ets S.C.U.A.N.	Marché Gare 30904 Nîmes	-0-1-2-3-4-5
31-080-001	CE	Les Abattoirs du Boulonnais	Route d'Auch - 31350 Boulogne sur Gesse	-0-2-4
31-483-001	CE	Abattoirs du Comminges	Rue Leconte de Lisle 31803 Saint Gaudens	-0-2-4
32-013-20	CE	SARL SOGA	Route d'Agen 32000 AUCH	-2-0-1-4
32-036-20	CE	VALTEC SO	route de Marciac 32160 Beaumarchés	-4-5
32-107-20	CE	SARL Société Condomoise d'Abattage	Rue Jules Ferry 32100 Condom	-0-1-2-3-4-5
32-147-20	CE	<b>SARL</b> Gimont abattage	Route de Mauvezin 32200 Gimont	-0-1-2-3-4-5
32-410-20	CE	Sarl SOCIETE NOUVELLE DES ABATTOIRS	Route de Cazaux Saves 32130 Samatan	-0-1-2-3-4-5
33-036-02	CE	G.I.E. Abattoir bovins	Route de Grignols 33430 Bazas	-0-1-2-3-4-5
33-063-01	CE	Régie des Abattoirs	Quai de Paludate 33800 Bordeaux	-0-1-2-3-4
34-199-15	CE	Abattoir de Pézenas	26 Avenue Camille Guérin 34120 Pezenas	-0-1-2-3-4-5
35-004-01	CE	S.E.A.A.- COVINAB	26 avenue Kléber 35560 Antrain sur Couesnon	-0-1-2
35-068-02	CE	TENDRIADE-COLLET	ZAC de la Goulgatière 35220 Châteaubourg	-0
35-125-02	CE	SAS GATINE VIANDES <b>GATINE VIANDES SA</b>	ZI la Bougeoire 35130 La Guerche de Bretagne	-4
35-152-01	CE	S.V.A. JEAN ROZE	16 , Rue Jean bart 35340 Liffré	-0
35-184-04	CE	S.E.D.A.M.	Route de Saint Meen 35360 Montauban de Bretagne	-0-1-2-4-5
35-188-01	CE	Ets Cooperl Hunaudaye	Boulevard de l'Abbaye 35160 Monfort sur Meu	-4
35-251-02	CE	Société Intercommunale d'abattage	route de Chasné 35250 Saint-Aubin d'Aubigné	-0-1-2-4
35-257-02	CE	Ets Abera	rue Victor Roussin (BP 14) 35460 Saint Brice en Coglès	-4
35-275-01	CE	Abattoir I.N.R.A.	La Prise 35590 Saint Gilles	-4
35-353-03	CE	Ets Chapin <b>SA</b>	Rue du Lieutenant Colonel Dubois 35132 VEZIN LE COQUET	-0-2
35-360-05	CE	Société Vitréenne d'Abattage Jean ROZE	rue Victor Baltard 35500 Vitré	-0-1-2-3-5
36-006-06	CE	Argenton Abattage <b>SARL</b>	20 rue de l'abattoir 36200 ARGENTON <b>sur Creuse</b>	-0-2-4
36-091-01	CE	Abattoir du Boischaud	Z.I. de la Préasles 36400 Lacs	-0-1-2-3-4
36-119-01	CE	SARL SOMEVIA	15 Route de Saint Pierre de Maillé 36220 Merigny	-0-1-2-5
36-224-01	CE	Ets Tricoche et fils ( <b>SA</b> )	Route de Lureuil 36220 Tournon Saint Martin	-0-1-2
37-175-01	CE	Abattoir I.N.R.A.	Domaine de l'Orfrasière 37380 Nouzilly	-0-1-2-4
37-226-01	CE	<b>SA</b> Cerf Centre Ouest	Bel Air 37800 Sainte Maure de Touraine	-0-1-2-4-5
38-130-01	CE	Centre Régional d'Abattage <b>Abattoirs de la Côtes St André</b>	Le Rivel <b>ZI le Rival</b> 38260 La Côte Saint André	-0-1-2-3-4

38-170-01	CE	ABAG Abattoir ( <b>SA</b> )	ZI 38120 Le Fontanil_ <b>Cornillon</b>	-0-1-2-3-4
38-401-01	CE	CHARVERON SA <b>Abattoir de la tour du Pin</b>	ZI de Saint-Jean-de-Soudain 38110 La Tour du Pin <b>St Jean de Soudain</b>	-0-1-2-4
39-411-02	CE	Ets Gexal	1295, route de la Lième 39570 Perrigny	-0-1-2-3-4-5
40-088-05	CE	Société d'Abattage de la Chalosse <b>Abattoir DAX</b>	52 Rue Pascal Laffitte 40100 Dax	-0-1-2-3-4-5
40-119-05	CE	Abattoir municipal	Z.I. Piquette 40700 Hagetmau	-0-1-2-3-4-5
40-192-04	CE	Société Montoise d'Abattage <b>Abattoir de Mont de Marsan</b>	108 , Rue Ferme de Fatigue 40000 Mont de Marsan	-0-1-2-3-4-5
41-018-02	CE	Ets Gourault	61 , Rue André Boulle 41013 Blois	-0-1-2-3-5
41-269-02	CE	Ets Sicavyl <b>SEAV SARL</b>	51, avenue Ronsard 41100 Vendôme	-0-1-2-3-4-5
42-052-01	CE	S.A.E.M. Abattoir du Pays de Charlieu	Z.I. Route de Saint Bonnet 42190 Charlieu	-0-1-5
42-094-01	CE	Sté Forézienne d'Abattage	58 , Rue de la Loire 42110 Feurs	-0-1-2
42-095-01	CE	Abattoir Municipal	2 Place des Abattoirs 42700 Firminy	-0-1-2-3-4
42-186-01	CE	SARL Peronnet	Le Grand Pont 42800 Rive de Gier	-0-1-2-3-5
42-187-01	CE	Ets Sicarev	Route de Charlieu 42335 <b>42300</b> Roanne	-0-1-2-3-4
42-304-01	CE	Sté SAEDAS	Chemin de la Prairie 42450 Sury le Comtal	-0-1-2-3-4-5
42-305-02	CE	<i>La Stéphanoise d'Abattage</i>	<i>Rue Salvator Allende 42350 La Talaudière</i>	-0-1-2-3-4-5
43-040-01	CE	Abattoir public <b>Société d'exploitation de l'abattoir de Brioude SARL</b>	Route de Lamothe <b>rue Pierre Mendès France</b> 43100 Brioude	-0-1-2-3-4
43-157-01	CE	Abattoir Municipal <b>Société d'exploitation de l'abattoir municipal du Puy en velay SA</b>	Route de Montredon 43000 Le Puy en Velay	-0-1-2-3-4
43-268-01	CE	Abattoir Municipal <b>Société Coopérative des abattoirs d'Yssingaux</b>	Rue du Docteur Pipet 43200 Yssingaux	-0-2-1-4-3
44-036-001	CE	SA VIOL	Avenue Quentin Migloretti 44141 <b>44110</b> Chateaubriant	-0
45-147-04	CE	Ets Orléans Viandes ( <b>SA</b> )	45, rue de Curembourg 45400 Fleury les Aubrais	-0-1-4
46-128-01	CE	SO.GE.A.G. (Sté de Gestion, Abattoir de Gramat)	Abattoir - Rte des Artisans 46500 Gramat	-2-3-5
46-251-01	CE	Abattoir Communal (Pays de Saint-Céré)	Route de Gramat <b>Avenue Anatole de Monziat</b> 46400 Saint Céré	-0-1-2-3-4-5
47-323-02 <b>47-323-002</b>	CE	VIANDE DES BASTIDES	Z.I. Labarbière 47300 Villeneuve sur Lot	-0-1-2-4-5
48-080-01	CE	Abattoir municipal	Quartier de l'abattoir 48300 Langogne	-0-1-2-3-4-5
48-092-01	CE	Société Sogema	Avenue Pierre Semard 48100 Marvejols	-0-1-2-3-4-5

48-140-01	CE	Abattoir municipal	Route de Chassignols 48200 Saint Chely d'Apcher	-0-1-2-3-4-5
49-099-02	CE	CHARAL - CHOLET	1, Place des Prairies 49300 Cholet	-0-1-5
49-099-07 <b>49-099-007</b>	CE	Abattoir Laurial	6 , Rue du Charolais 49300 Cholet	-4-5
49-142-01	CE	Ets Banchereau Viandes	Rue Petite Ville 49540 La Fosse de Tigne	-0-1-5
49-176-01	CE	SOVIBA	Route de Grez Neuville 49220 Le Lion d'Angers	-0-1-5
50-129-09	CE	Ets Smanco	Rue de la Chasse Verte 50100 Cherbourg	-0-1-2-3-4-6
50-147-02	CE	SIC de Normandie Bretagne	rue du bocage 50205 Coutances	-0-1-2-4-4
50-453-03	CE	A.I.M. - Abattoir industriel de la Manche	B.P. 37 50800 Sainte Cécile	-4
50-484-01	CE	Ab. de St Hilaire du Harcouet	45 , Rue Vieille Rivière 50600 Saint Hilaire du Harcouet	-0-2-4
50-502-07	CE	S.A.R.L. Soca-Bocage	Rue promenade des ports 50000 Saint Lô	-0-1-2-4
51-454-01	CE	Ets Bigard	Rue Maceliers <b>55 rue des Macécliers</b> 51100 <b>51689</b> Reims	-0
51-649-01	CE	Ets Arcadie Centre Est	Z.I. <b>Marolles</b> 13 51304 Vitry le François	-0-1-2-4
52-121-01	CE	Abattoir public <b>Centre d'abattage et de valorisation des viandes et du gibier</b>	Rue de l'Abattoir 52000 Chaumont	-0-1-2-4
53-084-03 <b>53-084-003</b>	CE	Abattoir municipal	Route de Chatelais 53400 Craon	-0-1-2-3-4-5
53-097-01	CE	SEAE SOCOPA Evron	Route de Voutre 53600 Evron	-4-5
53-130-02	CE	Société Technique d'Abattage Lavalloise (STAL)	202 , Rue du Bas des Bois 53000 Laval	-0-1-4
55-043-11 <b>55-043-011</b>	CE	Ets S.E.A.V	Zone de Wameau <b>8 rue Alfred Sauvy 55100</b> 55430 Belleville sur Meuse	-0-1-2
56-091-01	CE	Ets Europig	ZI de la Belle Alouette 56120 Josselin	-4-5
56-126-01	CE	Ets S.A.T.B.V	1 , Rue des Mimosas 56130 Marzan	-0-2-5
56-140-02	CE	Abattoir Bernard	Kerbethune - 56500 Moréac	-4-5
56-246-05	CE	Société Gallais Viande	19 , Rue Charles le Tellier 56300 Le Sourn	-0-1-2-5
57-235-01	CE	S.E.A.F.	3 , Rue du Château 57320 Freistroff	-0-1-2
57-463-01 <b>57-463-001</b>	CE	CHARAL	Rue du trou aux serpents 57000 Metz	-0-1-2-3-4
57-630-02	CE	Ets Saps	Rue Bellevue 57400 Sarrebouurg	-0-1-2-3-4
57-631-01 <b>57-631-001</b>	CE	ABISA (Abattoirs Industriels de la Vallée de la Sarre)	56 , Rue Poincaré 57200 Sarreguemines	-5-0-1-2-3-4
58-083-03	CE	SICAVYL Abattoir <b>Société de Gestion de l'abattoir de Corbigny</b>	Rue de Saint Saulges 58800 Corbigny	-0-1-2-4-5

58-086-09	CE	Abattoirs du Haut Val de Loire <b><u>SA COSNE ABATTOIR</u></b>	Z.I. du Tremblat 58200 Cosne <b><u>Cours</u></b> sur Loire	-0-1-2-4-5
58-149-01	CE	Abattoir du Sud Morvan <b><u>Syndicat intercommunal de l'abattoir du Sud Morvan</u></b>	Rue du pont 58170 Luzy	-0-1-2-4
59-036-01	CE	Abattoirs Bigard	<b><u>route de Berlaimont</u></b> 59440 Avesnes sur Helpe	-0-1-2
59-178-01	CE	Abattoir Public	Z.I. de Dorignies 59500 Douai	-0-1-2-3-4
59-183-01	CE	Abattoir public	327 , Rue du Banc Vert 59640 Dunkerque	-0-1-2-3-4
59-295-01	CE	Abattoir public	81 , Rue du rivage 59190 Hazebrouck	-0-1-2-3-4
59-606-01	CE	SA Gestion Complexe Alimentaire	<b><u>50</u></b> 38 , Rue Ernest Macarez 59300 Valenciennes	-0-1-2-3-4
59-666-01	CE	Timmerman Maxime. S.A. <b><u>Société Maxime TIMMERMAN et Cie</u></b>	38 Route de Saint Omer 59470 Zegerscappel	-0-1-2-4-5
60-159-02	CE	Abattoirs du Valois SA	Rue de la Desserte 60200 Compiègne	-0-4
60-245-03	CE	STE LE BOCAGE	route de Gaillefontaine 60220 Formerie	-0
<i>61-001-01</i>	<i>CE</i>	<i>Ets Selvi</i>	<i>Rue Nicolas Appert 61000 Alençon</i>	<i>-0-1-2-4</i>
61-138-01 <b><u>61-138-001</u></b>	CE	Ets Socopa <b><u>GACE</u></b>	Route de Croisille 61230 Gacé <b><u>Croisilles</u></b>	-0-1-2
62-086-01	CE	Ets Malvoisin et Fils	Abattoir - 48 R.N. 62158 L'Arbret <b><u>Bavincourt</u></b>	-0-1-2
62-160-01 <b><u>62-160-991</u></b>	CE	SARL QUALITRAD <b><u>QUALITRAD-SODEVIA SA</u></b>	86 bd Chanzy - 62200 Boulogne sur Mer	-0-1-2-3-4
62-364-01	CE	Régie municipale	Rue de l'abattoir 62310 Fruges	-0-1-2-3-4
62-617-01	CE	S.A.S. Cariot	120-122, rue de l'Egalité 62290 Noeux les Mines	-0-1-2-4
62-767-01	CE	Ets Défial	Route d'Ostreville 62130 Saint Pol sur Ternoise	-0-1-2-3-4
63-003-02 <b><u>63-003-01</u></b>	CE	Abattoir Municipal	Avenue de la Dore 63600 Ambert	-0-1-2-3-4
63-165-01	CE	G.U.A.C. <b><u>Abattoir municipal de GIAT</u></b>	Route de Saint Avit 63620 Giat	-0-1-2-3-4
63-178-01	CE	S.A. Tinel <b><u>Société d'abattoir d'Issoire (SAI)</u></b>	Z.I. les Listes 63500 Issoire	-0-1-2-3-4
63-345-01	CE	I.N.R.A <b><u>Abattoir de Theix</u></b>	63122 Theix <b><u>ST Genes-Champanelle</u></b>	-0-2-5
64-024-01	CE	Abattoir Bayonne Anglet Biarritz <b><u>Société d'Abattage du Pays Basque</u></b>	20 , Rue du Lazaret 64600 Anglet	-0-1-2-4-5
64-305-02	CE	FIPSO INDUSTRIE	Route de Bellocq 64270 LAHONTAN	-4
64-348-01	CE	S.E.E.F.A.P.	Avenue Blaise Pascal 64140 Pau <b><u>Lons</u></b>	-0-1-2-4
64-354-01	CE	Abattoir Lahouratate	64440 Louvié Soubiron	-2
64-371-01	CE	Régie des abattoirs	39, avenue Belzunce 64130 Mauléon Soule	-0-1-2-4-5



64-422-01	CE	Régie abattoir <b><u>Abattoir municipal du Haut Béarn</u></b>	Avenue du Quatre Septembre 64400 Oloron sainte Marie	-0-1-2-4-5
64-430-04	CE	Rodriguez S.A.	Rue du Viaduc 64303 Orthez	-0-1-2-4-5
64-485-01	CE	SIVU - Abattoir <b><u>Abattoir de St Jean Pied de Port</u></b>	chemin d'Ugange 64220 Saint Jean Pied de Port	-0-2-4
64-493-01	CE	Lur Berri	64120 Saint Palais	-2
65-059-01	CE	Abattoir municipal	65200 Bagnères de Bigorre	-0-1-2-4
65-258-01	CE	Société d'Exploitation Ovine <b><u>Abattoir municipal de Lannemezan</u></b>	999, rue du 4 septembre 65300 Lannemezan	-2
65-440-05	CE	Abattoir municipal	Z.A. de Bastillac nord 65000 Tarbes	-0-1-2-4
66-136-01	CE	La Catalane d'Abattage SARL	93, avenue du Docteur Torreilles 66000 Perpignan	-0-1-2-3-4-5
67-180-02 <b><u>67-180-002</u></b>	CE	Ets STEAH <b><u>Abattoir de Haguenau</u></b>	7, chemin du Gaz 67500 Haguenau	-0-1-2-3-4-5
67-212-01 <b><u>67-212-001</u></b>	CE	Société ABIVA	Rue Joseph Graf 67810 Holtzheim	-0-1-2-3-4
69-234-09	CE	ABATTOIR RHONE OUEST <b><u>S.E.C.A.T.</u></b>	Z.A La poste 69490 ST ROMAIN DE POPEY	-0-1-2-4
69-273-01	CE	Ets Cibeval S.A.	4-10, rue du Mont Blanc 69960 Corbas	-0-1-2
70-311-03	CE	Société d'Abattage des Vosges Saonaises(S.A.V.S.)	19 , rue Anatole France 70300 Luxeuil les Bains	-0-1-2-3-4-5
70-550-04	CE	Abattoir S.A.	8 , Rue André Maginot 70000 Vesoul	-0-1-2-3-4-5
71-014-01	CE	SICA des Abattoirs <b><u>SA d'exploitation des Abattoirs d'Antun</u></b>	Route de Mesvres 71400 Autun	-0-1-2-4
71-092-04 <b><u>71-092-021</u></b>	CE	DONNA CHRISTY SARL	Le Devant 71500 La Chapelle Naude	-4
71-157-28	CE	Bigard S.A. - Site de Cuiseaux	Z.A. de la Charbonnière 71480 Cuiseaux	-0
71-270-01	CE	Abattage du Val de Saone	11 rue Jean Mermoz 71000 Mâcon	-0-2-4-1-5
71-306-01	CE	Régie d'exploitation de l'abattoir communautaire	100 quai Jules Chagot 71300 Montceau les Mines	-0-1-2-4
71-342-01	CE	SAEM - Abattoir du Charolais - Brionnais	Z.A. du Champ Bossu 71600 Paray le Monial	-0-1-2
71-546-01	CE	Ets Palmid'Or Bourgogne S.A.	Z.A. Pari Gagné 71520 Trambly	-3
72-078-02	CE	Abattoir de Cherance	33, rue de la 2ème DB 72170 Cherance	-4
72-080-02	CE	Ets Socopa <b><u>SIC SOCOPA Cherré</u></b>	Abattoir industriel Bordes - 72400 Cherré	-0
72-264-05	CE	CHARAL Sablé	Avenue Jean Monnet 72302 Sablé sur Sarthe	-0-4
73-054-07	CE	Abattoir de Tarentaise <b><u>SICA SARL Abattoir de Haute Tarentaise</u></b>	900. Rue de Colombières 73700 Bourg Saint Maurice	-0-2
73-065-02	CE	<i>Ets Stac</i>	<i>1426 Avenue de la Houille Blanche 73000 Chambéry</i>	<i>-0-1-2-3-4</i>
73-065-34	CE	TRIP 73	1426, avenue de la Houille Blanche 73000 CHAMBERY	-0-1-4
73-231-03	CE	<i>Abattoir de Saint Etienne de Cuines</i>	<i>Route des Iles 73130 Saint Etienne de Cuines</i>	<i>-0-1-2-3-4</i>

74-010-01	CE	Ets Sodexa	40 Av. de Loverchy 74000 Annecy	-0-1-2-3-4-5
74-042-01	CE	Faucigny Viandes <b><u>SOCOPA (Abattoir)</u></b>	Z.I. des Bordets <b><u>rue des sarcelles</u></b> 74130 BONNEVILLE	-0-1-2-3-4-5
76-114-01	CE	SONORAB	106 , Rue Georges Clémenceau 76210 Bolbec	-0-1-2-3-4
76-159-06	CE	Ets Socavia ( <b><u>SARL</u></b> )	76450 Cany Barville	-0-1-2-4
76-276-01	CE	ARCADIE CENTRE EST	76440 Forges les Eaux	-0-1-2-4-5-3
76-709-01	CE	ATHOR EURL	Rue de la Plage 76580 Le Trait	-0-2-1
77-152-01	CE	Abattoirs Emsalem <b><u>Abattoir de Melun (SCI)</u></b>	154 , Rue des frères Thibault 77190 Dammaries les Lys	-0-2
77-284-01	CE	Abattoir municipal <b><u>Régie des abattoirs de la ville de Meaux</u></b>	La Bauve Ouest 77100 Meaux	-0-1-5-2
78-310-01	CE	Harang Guy SA	Z.I. St Mathieu - 78550 Houdan	-4
78-361-02	CE	S.E.A.M. <b><u>Abattoir public</u></b>	12 , rue des abattoirs 78200 Mantes la Jolie	-0-1-2
79-049-01	CE	Ets S.N.A.B.	85 boulevard du Maréchal Foch 79300 Bressuire	-0-1
79-061-02	CE	SEAE (SAS)	Route de Vitré ZA Nord 79370 Celles sur Belle	-4
79-246-02	CE	ARCA ST MAIXENT SAS	Zone Industrielle de Sainte Eanne 79800 Sainte Eanne	-0-4
79-329-01	CE	DEUX SEVRES ABATTAGE SA	B.P. 119 rue Camille Pelletan 79100 THOUARS	-2
79-329-04	CE	Ets Loeul Piriou <b><u>SA</u></b>	79100 Thouars	-3
80-021-02 <b><u>80-021-002</u></b>	CE	Ets Defial	BP 1632 80016 <b><u>80000</u></b> Amiens Cedex	-0-2-4
80-241-01 <b><u>80-241-001</u></b>	CE	SA AMIP Viande Henri Petit <b><u>SA AMIP</u></b>	13 , Rue de l'étang 80620 Domart en Ponthieu	-0-1-2-4
80-561-01 <b><u>80-561-001</u></b>	CE	<b><u>SARL</u></b> Société Nouvelle d'Abattage de Montdidier	Impasse Route d'Ailly <b><u>Avenue de la petite vitesse</u></b> 80500 Montdidier	-0-1-2-4
81-060-01	CE	Société Carmausine d'Abattage <b><u>SARL</u></b>	Z.I. de la Favarelle 81400 Carmaux	-0-1-2-4-5
81-065-01	CE	SA BIGARD	42 rue Ludovic Julien <b><u>Le Verdier de St Palais</u></b> 81100 Castres	-0-1-2-5
81-124-01	CE	S.A. Tuelacau	Route de Murat 81230 Lacaune	-4-5
81-219-01	CE	S.A. Abattoir de Puylaurens	Avenue de Revel 81700 Puylaurens	-0-1-2-4-5
82-037-04	CE	CODEVIA S.A.S.	Abattoir 82300 Caussade	-0-1-2-3
82-121-06	CE	S.E.A.M.	450 , Rue de Gasseras 82000 Montauban	-0-1-2-3-4-5
84-031-01	CE	Abattoir municipal	Avenue du Camping 84200 Carpentras	-0-1
84-053-02	CE	Abattoirs de l'Enclave <b><u>Société d'exploitation de l'abattoir ovin de l'enclave (EURL)</u></b>	Chemin des Abattoirs 84600 Grillon	-2
84-064-01	CE	Ets Ribot( <b><u>SA</u></b> )	84840 Lapalud	-3
84-118-02	CE	SARL Abattoir du Luberon	401 Quartier des Trinquefauts 84490 Saint-Saturnin Les Apt	-2
84-138-01	CE	Ets Villeseche Daniel	Chemin de la Ribeyronne 84600 Valréas	-3
85-047-13	CE	Abattoir SEAC	B.P. 148 85300 Challans	-0-1-2-5

85-059-02	CE	Ets Charal	<b>rue du Fief Tardif</b> B.P. 19 85120 La Chataigneraie	-0-1-2-5
85-109-05	CE	SCABEV	Rue de l'abattoir 85500 Les Herbiers	-0-1-5
85-191-04	CE	SIC DE NORMANDIE - SOCOPA LA ROCHE SUR YON	Rte de Cholet <b>ZI les Ajoncs</b> <b>85015</b> 85000 La Roche sur Yon	-0
86-052-01	CE	S.A.DOUX FRAIS- Ets de Champagné St Hilaire	rue étienne Saby 86160 Champagné Saint-Hilaire	-3
86-066-02	CE	Millenium Company- Abattoirs industriels	1, rue Alfred NOBEL 86100 Chatellerault	-0-1-2-4-5
86-139-01	CE	Foucher et Fils SARL (ab. Melusins)	Le prè Guichard 86600 Lusignan	-0-1-2-5
86-165-02	CE	Abattoir municipal	ZI Sud les Mâts <b>route de</b> <b>Lathus</b> 86500 Montmorillon	-0-1-2-5
86-289-02	CE	SODEM	Le Cériolet Le Vigeant 86150 L'Isle Jourdain <b>Le Vigeant</b>	-2-5
87-011-01 <b>87-011-001</b>	CE	Abattoir municipal	Rue des Rochettes 87300 Bellac	-0-1-2-3-4-5
87-014-01 <b>87-014-001</b>	CE	Abattoir municipal	Croix de Breuil 87250 Bessines sur Gartempe	-0-1-2-3-5
87-064-01 <b>87-064-001</b>	CE	Ets SEM Montagne Limousine <b>Abattoir</b> <b>municipal d'Eymoutiers</b>	87120 Eymoutiers	-0-1-2-3-4-5
87-085-01 <b>87-085-001</b>	CE	Abattoir municipal	125 , Rue de Nexon 87000 Limoges	-0-1-2-3-4-5
87-168-003	CE	SARL EUROCLAP	87440 SAINT MATHIEU	-2-3
87-187-01 <b>87-187-001</b>	CE	Abattoir municipal	Route de Coussac 87500 Saint Yrieix la Perche	-0-1-2-3-4-5
88-155-01	CE	SOCOPA Est Mirecourt	Rue de Bourgogne 88500 Domvallier	-0-1-2-4-5
89-257-01	CE	Sicavyl Abattoir	Rue Yves du Manoir <b>rue Paul</b> <b>Bert</b> 89400 Migennes	-0-1-2-4-5
95-229-02	CE	<i>Société Aminecov</i>	<i>17 bis, rue Colbert 95460</i> <i>Ezanville</i>	-2
971-12-02 <b>971-12-22</b>	CE	Abattoir intercommunal de Marie-Galante	97112 Grand Bourg	-0-2-3-4
972-13-01	CE	<i>Abattoir Semam</i>	<i>Place d'Armes 97232 Le</i> <i>Lamentin (Martinique)</i>	-0-1-2-4
974-16-02	CE	SICABAT - SICA Bovin	5, avenue Charles Isautier - 97410 Saint Pierre (Réunion)	-0-2-4-5

### Annexe III

#### Abattoirs d'animaux de boucherie dérogatoires valides

Codes espèces : 0 : bovins, 1: solipèdes domestiques , 2 : ovins caprins ; 3 : chevreaux  
4 : porcins , 5 ; gibiers ongulés d'élevage

N° agrément	statut	Raison sociale	Adresse	espèces
01-151-50	déro	JANTON Gérard	Druillat	-3
01-165-50	déro	BAUER Pascal	Francheleins	-3
05-023-01	déro	Abattoir municipal	05100 Briançon	0-1-2-3-4-5
05-065-01	déro	abattoir municipal	05600 Guillestre	0-1-2-3-4-5
05-132-01	déro	Abattoir municipal	05500 St Bonnet en Champsaur	0-1-2-3-4-5
05-166-01	déro	Abattoir municipal	05700 Serres	0-2-3-4-5
06-099-001	déro	Abattoir municipal <b>Syndicat mixte de l'abattoir de Mercantour</b>	06260 Puget-Theniers	0-2-3-4-5
07-129-02	déro	Abattoir municipal	Lamastre	0-1-2-3-4
07-186-01	déro	Abattoir municipal	07000 Privas	0-1-2-3-4-5
09-160-02	déro	Régie des abattoirs	Lavelanet	0-1-2-3-4
13-215-47	déro	Abattoirs de Provence <b>SARL</b>	13015 Marseille	2
17-138-001	déro	FLATREAU	Dampierre sur Bouton	
18-015-01	déro	FOLTIER Jean-Marc	Aubigny-sur-Nère	3
18-197-02	déro	DANJON Gérard	St Amand-Montrond	3
18-197-50	déro	Abattoir municipal	18200 St Amand-Montrond	0-1-2-3-4
21-584-01 <b>21-584-0001</b>	déro	Abattoir municipal	21210 Saulieu	0-1-2-3-4-5
24-167-02 <b>24-167-002</b>	déro	Abattoir municipal <b>PETIT Didier</b>	24500 Eymet	0-2-3-4
24-280-01 <b>24-280-001</b>	déro <b>CE</b>	BRUSAMOLIN Mario <b>Brusamolin et Fils SARL</b>	24540 Monpazier	3
24-299-01 <b>24-299-001</b>	déro	Abattoir municipal	24400 Mussidan	0-2-3-4
24-311-01 <b>24-311-001</b>	déro	Abattoir du Nontronnais ( <b>SC</b> )	24300 Nontron	0-1-2-3-4-5
24-322-02 <b>24-322-002</b>	déro	CANLER Roland	24000 Périgueux	3
24-390-05	déro	DESMARTIN et PAROUTY	St Crépin d'Auberoch	3
26-083-11	déro	CAPAG	26330 Chateaufeuf de Galaure	3
26-107-11	déro	Ets JULLIEN	Crépol	3
26-113-11	déro	SARL Abattoir du Diois	26150 Die	0-1-2-3-4-5
29-218-01	déro	Abattoir de Toulbroen	Pont-Croix	0-1-2-3-4-5
2A-031-10 <b>2A-031-016</b>	déro	Abattoir de Bastelica	20119 Bastelica	4
2A-247-106	déro <b>P</b>	Abattoir municipal de Porto-Vecchio	20137 porto-Vecchio	0-2-3-4
30-350-001	déro	Abattoir la Viganaise <b>Communauté de communes du Pays viganais</b>	30120 Le Vigan	0-1-2-3-4
31-042-001	déro	Abattoir municipal	Bagnères de Luchon	0-2
36-008-002	déro	BERTHON Denis	36700 Arpheuilles	3
36-010-01	déro	MAILLET André	Azay le Ferron	3
36-228-01	déro	Abattoir municipal	36600 Valencay	0-2-3-4-5
37-031-01	déro	Abattoir municipal	Bourgueuil	0-1-2-3-4-5
37-050-02	déro	Société SOCHAMVOL	37170 Chambray les Tours	3

37-132-01	déro	Abattoir municipal	Loches	0-1-2-3-4-5
37-247-01	déro	Florence Beurrier	37800 Sepmes	3
38-052-01	déro	Abattoir municipal	Le Bourg d'Oisans	0-1-2-3-4-5
38-086-01	déro <b>P</b>	GERMAIN-CARA Gilbert	38470 Chasselay	3
38-269-01	déro	Abattoir municipal	La Mure	0-2-3-4-5
38-399-01	déro	SAROJA VOLAILLES	Saint Jean de Bournay	3
38-454-01	déro	MARTIN Bernard	Saint Sauveur	3
39-097-01	déro	Abattoir municipal <b><u>SEAC Abattoir des Plateaux Jurassiens</u></b>	39300 Champagnole	0-1-2-3-4-5
41-105-01	déro	SARL GREJON	Josnes	3
41-157-01	déro	GAUGRY Patrick	Mur de Sologne	3
41-181-01	déro	SARL Malbran Clement	Pouille	3
41-199-01	déro	Tremblin Jacky	Saint Amand Longpré	3
41-276-03	déro	BERNARD SARL	Villebarou	3
42-098-01	déro	CHOLLET Etienne	Fourneaux	3
42-279-01	déro	MARTIN Jean-Albert	St Juste Saint Rambe	3
42-302-01	déro	BALLEY Gilles	Sorbiers	3
42-305-05	déro	ROUGET	La Talaudière	3
45-031-01	déro	SARL LEMOINE ( <b><u>SA</u></b> )	45270 Bellegarde	3
47-057-13 <b><u>47-057-013</u></b>	déro	Abattoir municipal	47330 Castillones	0-2-4-5
47-310-03 <b><u>47-310-003</u></b>	déro	<b><u>SE</u></b> Abattoir municipal	47400 Tonneins	0-2-4-5
48-061-01	déro	Abattoir municipal	Florac	0-2-3-4
51-231-01	déro	LEPA	L'Epine	3
51-533-02	déro	GIE LA BASSE COUR de Servon	Servon Melzicourt	3
53-185-02	déro	Abattoir municipal	Pré en Pail	0-2-3-4
56-124-201	déro	Abattoir municipal	56140 Malestroit	0-2-3
56-152-202	déro	Abattoir municipal <b><u>distrial</u></b>	56360 Le Palais	0-1-2-3-4-5
59-043-01	déro	Abattoir SOFA	Bailleul	2
65-463-01	déro	Abattoir du SIVOM du Pays Toy	65120 Viella	0-2-3-4
66-025-01	déro	Abattoir municipal <b><u>Association promotion et gestion des abattoirs de Bourg Madame</u></b>	66760 Bourg Madame	0-1-2-3-4-5
68-382-02 <b><u>68-382-020</u></b>	déro	Mr Schluraff-Ets Tony Volailles	68130 Zaessingue	3
69-206-01	déro	SARL VAURAZ	69830 Saint Georges de Reneins	3
69-286-01	déro	GALLAND ANCELLE	Rillieux La Pape	3
71-263-02	déro	Société d'Abattage Lou <b><u>Société d'Abattage Louhannaise</u></b>	71500 Louhans	0-1-2-3-4-5
73-034-05	déro	Abattoir municipal	73270 Beaufort sur Doron	0-1-2-3-4-5
74-173-01	déro	Abattoir municipal	74120 Megève	0-1-2-3-4
77-131-03	déro	Abattoir de Coulommiers <b><u>ST Blandin Bétail Viande</u></b>	77120 Coulommiers	0-2
77-237-01	déro	Abattoir SAROVI	77400 Jossigny	0-2
78-322-02	déro	Abattoir INRA	78350 Jouy en Josas	0-2-4
79-098-01	déro <b>P</b>	Ferme Auberge de la Vallée	79800 La Couarde	5
79-289-01	déro	BARON <b><u>A. volailles</u></b>	79700 St Pierre des Echau <b><u>Echaubrognes</u></b>	3
79-352-01	déro	Ets GILLIER-PAGENAUD	79370 <b><u>79170</u></b> Villers sur Chizé	3
82-033-02	déro	Abattoir Municipal	Castelsarrazin	0-1-2-3
86-055-02	déro	CLERCY Henri	La Chapelle Baton	3
86-165-01	déro	TAISNE Jean	Montmorillon	3
88-148-02	déro	Abattoir Montagne Sud <b><u>SA</u></b>	88200 Dommartin les Remiremont	0-1-2-3-4-5
89-258-01	déro	Ets BARBIER-MESTANIER	Milly	3

94-079-24 <del>94-079-024</del>	déro	DIVIAL	Villiers sur Marne	2
971-18-01	déro	<i>Abattoir de l'INRA</i>	<i>Petit Bourg</i>	<i>0-2-4</i>

## ANNEXE IV

### Abattoirs CEE et dérogatoires d'animaux de boucherie provisoires

N° agrément	statut	Raison sociale	adresse	espèces
2A-272-57	P déro	SARL ALTA STRADA	20100 Sartène	0-2-3-4
2B-193-03	<i>P déro</i>	<i>Site transitoire d'abattage de Capocalino (M. Barraoli JP)</i>	<i>20236 Omessa</i>	<i>0-2-3</i>
2B-244-01	<i>P déro</i>	<i>Site transitoire d'abattage de popolasca (Chez M. COSTA)</i>	<i>popolasca</i>	<i>0-2-3</i>
2B-251-13	<i>P déro</i>	<i>Site transitoire d'abattage de Migliacciaru</i>	<i>20243 Prunelli di Fium'orbo</i>	<i>0-2-3</i>
33-352-01	P CEE	SARL LE LAY	33190 La Réole	4
34-022-04	P déro	SARL DOG "Le Foirail Occitan"	34670 Baillargues	2
63-195-25	<i>P CE</i>	<i>Abattoir de Lezoux (Société d'Abattage et de Proximité et d'Essais de Lezoux(SAPEL))</i>	<i>Lezoux</i>	<i>0-1-2-3-4</i>
971-17-23	P CE <b><u>CE valide</u></b>	Abattoir du Moule	97160 Le Moule	0-2-4
973-09-124	P CE	Abattoir régional ( <b><u>SEAREG</u></b> )	97354 Remire Montjoly	0-1-2-3-4-5

## ANNEXE V

### Abattoirs CEE et dérogatoires, valides et provisoires abattant des chevreaux

N° agrément	Statut	Raison sociale	Adresse	espèces
01-033-01	CE	SNUAB Abattoir municipal	<b>ZI d'Arnold</b> rue Louis Armand 01200 BELLEGARDE sur VALSERINE	-0-1-2-3
01-151-50	déro	JANTON Gérard	Druillat	-3
01-165-50	déro	BAUER Pascal	Francheleins	-3
01-364-01	CE	Ets Sobrav <b>JOLY SA</b>	01560 Saint Jean sur Reyssouze	-3
01-388-01	CE	Ets Michel Paul	01560 Saint Trivier de Courtès	-3
01-391-01	CE	Ets Gavand Prudent <b>SA</b>	Bois de Truchet 01270 Salavre	-3
02-381-01 <b>02-381-001</b>	CE	Abattoir municipal	<b>138</b> Rue de Guise 02500 Hirson	-0-1-2-3-4
02-408-01 <b>02-408-001</b>	CE	Ets Sedal <b>Abattoir municipal SEDAL</b>	151 Av. Pierre Mendès France 02000 Laon	-0-1-2-3-4
02-691-01 <b>02-691-001</b>	CE	Ets Sodexas <b>Abattoir municipal SODEXAS</b>	101 Bd Camille Guérin 02110 <b>02100</b> Saint Quentin	-0-1-2-3-4-5
03-036-01	CE	SICABA - Abattoir Industriel	98 , Rue Alb. Roudreux <b>Route de Couzon</b> 03160 Bourbon l'Archambault	-0-1-2-3-4-5
03-138-01	CE	Abattoirs de Lapalisse (SEAL)	Route de Dompierre 03120 Lapalisse	-0-1-2-3-4-5
04-070-01	CE	<b>SARL</b> Société d'Exploitation des Abattoirs du Pays Dignois	Quartier Saint-Véran 04000 Digne-Les-Bains	-0-1-2-3-4-5
05-023-01	déro	Abattoir municipal	05100 Briançon	0-1-2-3-4-5
05-061-01	CE	Ets SICABA <b>Abattoir de Gap</b>	Route de Barcelonnette <b>moulin du pré</b> 05000 Gap	-0-1-2-3-4-5
05-065-01	déro	abattoir municipal	05600 Guillestre	0-1-2-3-4-5
05-132-01	déro	Abattoir municipal	05500 St Bonnet en Champsaur	0-1-2-3-4-5
05-166-01	déro	Abattoir municipal	05700 Serres	0-2-3-4-5
06-099-001	déro	Abattoir municipal <b>Syndicat mixte de l'abattoir de Mercantour</b>	06260 Puget-Theniers	0-2-3-4-5
07-010-01	CE <b>P</b>	<b>SE des</b> Abattoir d'Annonay	Parc Riboulon 07100 Annonay	-0-1-2-3-4



07-019-01	CE	Abattoir Municipal <b><u>Société d'exploitation des nouveaux abattoirs d'Aubenas</u></b>	Quartier Saint Pierre 07200 Aubenas	-0-1-2-3-4-5
07-129-02	déro	Abattoir municipal	Lamastre	0-1-2-3-4
07-186-01	déro	Abattoir municipal	07000 Privas	0-1-2-3-4-5
09-160-02	déro	Régie des abattoirs	Lavelanet	0-1-2-3-4
09-225-01	CE	Régie des Abattoirs	Z.I. du Pic 09103 Pamiers	-0-1-2-3-4-5
09-289-04	CE	Société des Abatteurs du Couserans <b><u>Abattoir public LORP SENTARAILLE</u></b>	09190 Lorp Sentaraille	-0-1-2-3-4-5
10-297-02	CE	Abattoir départemental <b><u>SICABA</u></b>	4 avenue Tirverts <b><u>écrevolles ZI</u></b> 10150 Troyes <b><u>Pont St Marie</u></b>	-0-1-2-3-4-5
12-208-10	CE	OVIASUD	Avenue Georges Pompidou 12400 Saint Affrique	-0-2-3
12-208-14	CE	SARL FARRET	La Plaine des Cazes 12400 Saint-Affrique	-3
12-228-02	CE	SARL PUECH Volailles	<b><u>Favevolles</u></b> La Faysse 12480 SAINT IZAIRE	-3
12-241-01	CE	A.D.R.	Z.I. Arsac 12850 SAINTE-RADEGONDE	-0-2-3-5-1
12-300-10	CE	Régie municipale	Avenue du 8 mai 12200 Villefranche de Rouergue	-0-1-2-3-4-5
13-108-01	CE	Alazard et Roux ( <b><u>SA</u></b> )	Chemin de la Grasille 13150 Tarascon	-0-1-2-3-5
15-014-10	CE	S.A. CANTAVIA	ZAC de Baradel 15000 <b><u>15150</u></b> Aurillac	-0-1-2-3-4-5
15-094-01	CE	Abattoir Municipal de Laroquebrou	15150 Laroquebrou	-0-1-2-3-4-5
15-141-02	CE	Abattoir de Neussargues	Route de Celles 15170 Neussargues- <b><u>Moissac</u></b>	-0-1-2-3-4
15-152-05	CE	<b><u>SARL des</u></b> Abattoir du Pays de Pierrefort	15230 Pierrefort	-0-1-2-3-4
16-015-017	CE <b><u>P</u></b>	SEMGAVA <b><u>CHARENTE PORC (SAS)</u></b>	Rue des Marais de Grelet 16022 Angoulême	-0-1-2-3-4
16-106-003	CE	Centre d'abattage <b><u>Abattoir de Confolens</u></b>	70 Avenue Gambetta 16500 Confolens	-0-1-2-3-4-5
16-206-002	CE	Volailles Mansloises	16230 Mansle	-3
16-292-002	CE	Abattoirs municipaux	Route de Monjean 16700 Ruffec	-0-1-2-3-4
18-015-01	déro	<b><u>FOLTIER Jean-Marc</u></b>	Aubigny-sur-Nère	3
18-033-01	CE	SEMARB	Avenue de la Prospective 18000 Bourges	-0-1-2-3-4-5
18-197-02	déro	<b><u>DANJON Gérard</u></b>	St Amand-Montrond	3
18-197-50	déro	Abattoir municipal	18200 St Amand-Montrond	0-1-2-3-4
21-584-01 <b><u>21-584-0001</u></b>	déro	Abattoir municipal	21210 Saulieu	0-1-2-3-4-5
22-067-01	CE	Sté Industrielle et Commerciale de Normandie Bretagne	Z.I. Graces B.P. 166 22200 Graces	-0-1-2-3

22-113-01	CE	Abattoir public de Lannion	17, rue Louardoul 22300 Lannion	-0-1-2-3-4
22-262-01	CE	Méhauté Henri S.A. <b>QUINTIN VIANDES</b>	Rue de la Madeleine 22800 Quintin	-0-1-2-3-4
22-266-01	CE	Abattoir intercommunal du Kreiz Breiz <b>Abattoir public de Rostrenen</b>	14 , Rue Morbihan <b>rue Rosa le Hénaff</b> 22110 Rostrenen	-0-1-2-3-4
24-037-01 <del>24-037-001</del>	CE	Régie autonome <b>d'abattage du Bergeracois</b>	Route de Liorac <b>route de St Alvère</b> 24100 Bergerac	-0-1-2-3-4-5
24-167-02 <del>24-167-002</del>	déro	Abattoir municipal <b>PETIT Didier</b>	24500 Eymet	0-2-3-4
24-208-001 ou 01?	CE	<i>FRILY Pierre</i>	<i>Grange Neuve 24380 Grun-Bordas</i>	-3
24-280-01 <del>24-280-001</del>	déro <b>CE</b>	BRUSAMOLIN Mario <b>Brusamolin et Fils SARL</b>	24540 Monpazier	3
24-299-01 <del>24-299-001</del>	déro	Abattoir municipal	24400 Mussidan	0-2-3-4
24-311-01 <del>24-311-001</del>	déro	Abattoir du Nontronnais <b>(SC)</b>	24300 Nontron	0-1-2-3-4-5
24-322-02 <del>24-322-002</del>	déro	CANLER Roland	24000 Périgueux	3
24-352-07 <del>24-352-007</del>	CE	Abattoir municipal	Rue des Mobils <b>rue André Cheminade</b> 24600 Riberac	-0-1-2-3-4-5
24-390-05	déro	<i>DESMARTIN et PAROUTY</i>	<i>St Crépin d'Auberoch</i>	3
24-547-03 <del>24-547-003</del>	CE	Abattoir Gaye <b>Les Volailles du Périgord SNC</b>	24120 Terrasson - <b>la Villedieu</b>	-3
24-551-01 <del>24-551-001</del>	CE	SARL SOPA	Enclairval 24800 Thiviers	-0-1-2-3-4-5
25-056-20	CE	Sica Gab <b>Abattoir de Besançon</b>	27/29 , Rue Thomas Edison 25050 Besançon	-0-1-2-3-4
25-632-20	CE	Ets S.A.M.B. <b>Abattoir VOUEAUCOURT</b>	Rue d'Audincourt <b>route de Belchamp</b> 25420 Voujeaucourt	-0-1-2-3-4
26-083-11	déro	CAPAG	26330 Chateaufort de Galaure	3
26-107-11	déro	<i>Ets JULLIEN</i>	<i>Crépol</i>	3
26-107-21	CE	S.A.S DROME LAPINS	26350 Crépol	-3
26-113-11	déro	SARL Abattoir du Diois	26150 Die	0-1-2-3-4-5
26-264-11	CE	<i>SICA Les éleveurs des préalpes du Sud</i>	<i>Le Rafour 26510 Rémuzat</i>	-2-3
27-428-01	CE	Ets Socopa <b>SICN SOCOPA NORMANDIE</b>	27110 Le Neubourg	-0-1-2-3-4-5
28-280-04	CE	Abattoirs La Courtonnaise <b>La Courtonnaise SA</b>	Impasse du Clos Brissac 28400 Nogent le Rotrou	-0-1-2-3
29-053-01	CE	Abattoir public SA Lucien Corre <b>SARL Lucien CORRE</b>	6, Route de Lanvoy 29580 Le Faou	-0-1-2-3-4-5
29-061-01	CE	SICADAB abattoir de Brest	ZI de Kergaradec 29850 Brest <b>Gouesnou</b>	-0-1-2-3-5
29-124-01	CE	Abattoir public	Route de Plouider <b>23 rue Arvor</b> 29260 Lesneven	-0-1-2-3-4-5
29-218-01	déro	<i>Abattoir de Toulbroen</i>	<i>Pont-Croix</i>	0-1-2-3-4-5

2A-103-10 <b><u>2A-103-010</u></b>	CE	SARL BETAÏL CORSE	Abattoir multi-espèce de Cuttoli 20167 CUTTOLI-CORTICCHIATO	-0-2-3-4-5
2A-247-106	déro <b>P</b>	Abattoir municipal de Porto-Vecchio	20137 porto-Vecchio	0-2-3-4
2A-272-57	P déro	SARL ALTA STRADA	20100 Sartène	0-2-3-4
2B-193-03	P déro	Site transitoire d'abattage de Capocalino (M. Barrazoli JP)	20236 Omessa	0-2-3
2B-244-01	P déro	Site transitoire d'abattage de popolasca (Chez M. COSTA)	popolasca	0-2-3
2B-251-13	P déro	Site transitoire d'abattage de Migliacciaru	20243 Prunelli di Fium'orbo	0-2-3
30-007-25	CE	Régie Autonome Financière d'Alès (R.A.F.A.L) <b><u>Abattoir municipal d'Alès</u></b>	Avenue des Frères Lumière 30100 Ales	-0-1-2-3-4
30-189-11	CE	Ets S.C.U.A.N.	Marché Gare 30904 Nîmes	-0-1-2-3-4-5
30-350-001	déro	Abattoir la Viganaise <b><u>Communauté de communes du Pays vigannais</u></b>	30120 Le Vigan	0-1-2-3-4
32-107-20	CE	SARL Société Condomoise d'Abattage	Rue Jules Ferry 32100 Condom	-0-1-2-3-4-5
32-147-20	CE	<b><u>SARL</u></b> Gimont abattage	Route de Mauvezin 32200 Gimont	-0-1-2-3-4-5
32-410-20	CE	Sarl SOCIETE NOUVELLE DES ABATTOIRS	Route de Cazaux Saves 32130 Samatan	-0-1-2-3-4-5
33-036-02	CE	G.I.E. Abattoir bovins	Route de Grignols 33430 Bazas	-0-1-2-3-4-5
33-063-01	CE	Régie des Abattoirs	Quai de Paludate 33800 Bordeaux	-0-1-2-3-4
34-199-15	CE	Abattoir de Pézenas	26 Avenue Camille Guérin 34120 Pezenas	-0-1-2-3-4-5
35-360-05	CE	Société Vitreenne d'Abattage Jean ROZE	rue Victor Baltard 35500 Vitré	-0-1-2-3-5
36-008-002	déro	<i>BERTHON Denis</i>	<i>36700 Arpheuilles</i>	3
36-010-01	déro	<i>MAILLET André</i>	<i>Azay le Ferron</i>	3
36-091-01	CE	Abattoir du Boischaud	Z.I. de la Préasles 36400 Lacs	-0-1-2-3-4
36-228-01	déro	Abattoir municipal	36600 Valencay	0-2-3-4-5
37-031-01	déro	<i>Abattoir municipal</i>	<i>Bourgueuil</i>	<i>0-1-2-3-4-5</i>
37-050-02	déro	<i>Société SOCHAMVOL</i>	<i>37170 Chambray les Tours</i>	3
37-132-01	déro	<i>Abattoir municipal</i>	<i>Loches</i>	<i>0-1-2-3-4-5</i>
37-247-01	déro	<i>Florence Beurrier</i>	<i>37800 Sepmes</i>	3

38-052-01	déro	Abattoir municipal	Le Bourg d'Oisans	0-1-2-3-4-5
38-086-01	déro <b>P</b>	GERMAIN-CARA Gilbert	38470 Chasselay	3
38-130-01	CE	Centre Régional d'Abattage <b>Abattoirs de la Côtes St André</b>	Le Rivel <b>ZI le Rival</b> 38260 La Côte Saint André	-0-1-2-3-4
38-170-01	CE	ABAG Abattoir ( <b>SA</b> )	ZI 38120 Le Fontanil_ <b>Cornillon</b>	-0-1-2-3-4
38-269-01	déro	Abattoir municipal	La Mure	0-2-3-4-5
38-399-01	déro	SAROJA VOLAILLES	Saint Jean de Bournay	3
38-454-01	déro	MARTIN Bernard	Saint Sauveur	3
39-097-01	déro	Abattoir municipal <b>SEAC Abattoir des Plateaux Jurassiens</b>	39300 Champagnole	0-1-2-3-4-5
39-411-02	CE	Ets Gexal	1295, route de la Lième 39570 Perrigny	-0-1-2-3-4-5
40-088-05	CE	Société d'Abattage de la Chalosse <b>Abattoir DAX</b>	52 Rue Pascal Laffitte 40100 Dax	-0-1-2-3-4-5
40-119-05	CE	Abattoir municipal	Z.I. Piquette 40700 Hagetmau	-0-1-2-3-4-5
40-192-04	CE	Société Montoise d'Abattage <b>Abattoir de Mont de Marsan</b>	108 , Rue Ferme de Fatigue 40000 Mont de Marsan	-0-1-2-3-4-5
41-018-02	CE	Ets Gourault	61 , Rue André Boulle 41013 Blois	-0-1-2-3-5
41-105-01	déro	SARL GREJON	Josnes	3
41-157-01	déro	GAUGRY Patrick	Mur de Sologne	3
41-181-01	déro	SARL Malbran Clement	Pouille	3
41-199-01	déro	Tremblin Jacky	Saint Amand Longpré	3
41-269-02	CE	Ets Sicavyl <b>SEAV SARL</b>	51, avenue Ronsard 41100 Vendôme	-0-1-2-3-4-5
41-276-03	déro	BERNARD SARL	Villebarou	3
42-095-01	CE	Abattoir Municipal	2 Place des Abattoirs 42700 Firminy	-0-1-2-3-4
42-098-01	déro	CHOLLET Etienne	Fourneaux	3
42-186-01	CE	SARL Peronnet	Le Grand Pont 42800 Rive de Gier	-0-1-2-3-5
42-187-01	CE	Ets Sicarev	Route de Charlieu 42335 <b>42300</b> Roanne	-0-1-2-3-4
42-279-01	déro	MARTIN Jean-Albert	St Juste Saint Rambe	3
42-302-01	déro	BALLEY Gilles	Sorbiers	3
42-304-01	CE	Sté SADEDAS	Chemin de la Prairie 42450 Sury le Comtal	-0-1-2-3-4-5
42-305-02	CE	La Stéphanoise d'Abattage	Rue Salvator Allende 42350 La Talaudière	-0-1-2-3-4-5
42-305-05	déro	ROUGET	La Talaudière	3

43-040-01	CE	Abattoir public <b><u>Société d'exploitation de l'abattoir de Brioude SARL</u></b>	Route de Lamothe <b><u>rue Pierre Mendès France</u></b> 43100 Brioude	-0-1-2-3-4
43-157-01	CE	Abattoir Municipal <b><u>Société d'exploitation de l'abattoir municipal du Puy en velav SA</u></b>	Route de Montredon 43000 Le Puy en Velay	-0-1-2-3-4
43-268-01	CE	Abattoir Municipal <b><u>Société Coopérative des abattoirs d'Yssingeaux</u></b>	Rue du Docteur Pipet 43200 Yssingeaux	-0-2-1-4-3
45-031-01	déro	SARL LEMOINE ( <b><u>SA</u></b> )	45270 Bellegarde	3
46-128-01	CE	SO.GE.A.G. (Sté de Gestion, Abattoir de Gramat)	Abattoir - Rte des Artisans 46500 Gramat	-2-3-5
46-251-01	CE	Abattoir Communal (Pays de Saint-Céré)	Route de Gramat <b><u>Avenue Anatole de Monziat</u></b> 46400 Saint Céré	-0-1-2-3-4-5
48-061-01	déro	<i>Abattoir municipal</i>	<i>Florac</i>	<i>0-2-3-4</i>
48-080-01	CE	Abattoir municipal	Quartier de l'abattoir 48300 Langogne	-0-1-2-3-4-5
48-092-01	CE	Société Sogema	Avenue Pierre Semard 48100 Marvejols	-0-1-2-3-4-5
48-140-01	CE	Abattoir municipal	Route de Chassignols 48200 Saint Chely d'Apcher	-0-1-2-3-4-5
50-129-09	CE	Ets Smanco	Rue de la Chasse Verte 50100 Cherbourg	-0-1-2-3-4-6
51-231-01	déro	<i>LEPA</i>	<i>L'Epine</i>	<i>3</i>
51-533-02	déro	<i>GIE LA BASSE COUR de Servon</i>	<i>Servon Melzicourt</i>	<i>3</i>
53-084-03 <b><u>53-084-003</u></b>	CE	Abattoir municipal	Route de Chatelais 53400 Craon	-0-1-2-3-4-5
53-185-02	déro	<i>Abattoir municipal</i>	<i>Pré en Pail</i>	<i>0-2-3-4</i>
56-124-201	déro	Abattoir municipal	56140 Malestroit	0-2-3
56-152-202	déro	Abattoir municipal <b><u>districial</u></b>	56360 Le Palais	0-1-2-3-4-5
57-463-01 <b><u>57-463-001</u></b>	CE	CHARAL	Rue du trou aux serpents 57000 Metz	-0-1-2-3-4
57-630-02	CE	Ets Saps	Rue Bellevue 57400 Sarrebouurg	-0-1-2-3-4
57-631-01 <b><u>57-631-001</u></b>	CE	ABISA (Abattoirs Industriels de la Vallée de la Sarre)	56 , Rue Poincaré 57200 Sarreguemines	-5-0-1-2-3-4
59-178-01	CE	Abattoir Public	Z.I. de Dorignies 59500 Douai	-0-1-2-3-4
59-183-01	CE	Abattoir public	327 , Rue du Banc Vert 59640 Dunkerque	-0-1-2-3-4
59-295-01	CE	Abattoir public	81 , Rue du rivage 59190 Hazebrouck	-0-1-2-3-4
59-606-01	CE	SA Gestion Complexe Alimentaire	<b><u>50</u></b> 38 , Rue Ernest Macarez 59300 Valenciennes	-0-1-2-3-4

62-160-01 <b><u>62-160-991</u></b>	CE	SARL QUALITRAD <b><u>QUALITRAD-SODEVIA SA</u></b>	86 bd Chanzy - 62200 Boulogne sur Mer	-0-1-2-3-4
62-364-01	CE	Régie municipale	Rue de l'abattoir 62310 Fruges	-0-1-2-3-4
62-767-01	CE	Ets Défial	Route d'Ostreville 62130 Saint Pol sur Ternoise	-0-1-2-3-4
63-003-02 <b><u>63-003-01</u></b>	CE	Abattoir Municipal	Avenue de la Dore 63600 Ambert	-0-1-2-3-4
63-165-01	CE	G.U.A.C. <b><u>Abattoir municipal de GIAT</u></b>	Route de Saint Avit 63620 Giat	-0-1-2-3-4
63-178-01	CE	S.A. Tinel <b><u>Société d'abattoir d'Issoire (SAI)</u></b>	Z.I. les Listes 63500 Issoire	-0-1-2-3-4
63-195-25	<i>P CE</i>	<i>Abattoir de Lezoux (Société d'Abattage et de Proximité et d'Essais de Lezoux(SAPEL))</i>	<i>Lezoux</i>	<i>0-1-2-3-4</i>
65-463-01	déro	Abattoir du SIVOM du Pays Toy	65120 Viella	0-2-3-4
66-025-01	déro	Abattoir municipal <b><u>Association promotion et gestion des abattoirs de Bourg Madame</u></b>	66760 Bourg Madame	0-1-2-3-4-5
66-136-01	CE	La Catalane d'Abattage SARL	93, avenue du Docteur Torreilles 66000 Perpignan	-0-1-2-3-4-5
67-180-02 <b><u>67-180-002</u></b>	CE	Ets STEAH <b><u>Abattoir de Haguenau</u></b>	7, chemin du Gaz 67500 Haguenau	-0-1-2-3-4-5
67-212-01 <b><u>67-212-001</u></b>	CE	Société ABIVA	Rue Joseph Graf 67810 Holtzheim	-0-1-2-3-4
68-382-02 <b><u>68-382-020</u></b>	déro	Mr Schluraff-Ets Tony Volailles	68130 Zaessingue	3
69-206-01	déro	SARL VAURAZ	69830 Saint Georges de Reneins	3
69-286-01	<i>déro</i>	<i>GALLAND ANCELLE</i>	<i>Rillieux La Pape</i>	<i>3</i>
70-311-03	CE	Société d'Abattage des Vosges Saonaises(S.A.V.S.)	19 , rue Anatole France 70300 Luxeuil les Bains	-0-1-2-3-4-5
70-550-04	CE	Abattoir S.A.	8 , Rue André Maginot 70000 Vesoul	-0-1-2-3-4-5
71-263-02	déro	Société d'Abattage Lou <b><u>Société d'Abattage Louhannaise</u></b>	71500 Louhans	0-1-2-3-4-5
71-546-01	CE	Ets Palmid'Or Bourgogne S.A.	Z.A. Pari Gagné 71520 Trambly	-3
73-034-05	déro	Abattoir municipal	73270 Beaufort sur Doron	0-1-2-3-4-5
73-065-02	<i>CE</i>	<i>Ets Stac</i>	<i>1426 Avenue de la Houille Blanche 73000 Chambery</i>	<i>-0-1-2-3-4</i>
73-231-03	<i>CE</i>	<i>Abattoir de Saint Etienne de Cuines</i>	<i>Route des Iles 73130 Saint Etienne de Cuines</i>	<i>-0-1-2-3-4</i>
74-010-01	CE	Ets Sodexa	40 Av. de Loverchy 74000 Annecy	-0-1-2-3-4-5

74-042-01	CE	Faucigny Viandes <b><u>SOCOPA (Abattoir)</u></b>	Z.I.des Bordets <b><u>rue des sarcelles</u></b> 74130 BONNEVILLE	-0-1-2-3-4-5
74-173-01	déro	Abattoir municipal	74120 Megève	0-1-2-3-4
76-114-01	CE	SONORAB	106 , Rue Georges Clémenceau 76210 Bolbec	-0-1-2-3-4
76-276-01	CE	ARCADIE CENTRE EST	76440 Forges les Eaux	-0-1-2-4-5-3
79-289-01	déro	<b><u>BARON A. volailles</u></b>	79700 St Pierre des Echau <b><u>Echaubrognes</u></b>	3
79-329-04	CE	Ets Loeul Piriot <b><u>SA</u></b>	79100 Thouars	-3
79-352-01	déro	Ets GILLIER- PAGENAUD	79370 <b><u>79170</u></b> Villers sur Chizé	3
82-033-02	déro	<i>Abattoir Municipal</i>	<i>Castelsarrazin</i>	<i>0-1-2-3</i>
82-037-04	CE	CODEVIA S.A.S.	Abattoir 82300 Caussade	-0-1-2-3
82-121-06	CE	S.E.A.M.	450 , Rue de Gasseras 82000 Montauban	-0-1-2-3-4-5
84-064-01	CE	Ets Ribot( <b><u>SA</u></b> )	84840 Lapalud	-3
84-138-01	CE	Ets Villeseche Daniel	Chemin de la Ribeyronne 84600 Valréas	-3
86-052-01	CE	S.A.DOUX FRAIS- Ets de Champagné St Hilaire	rue étienne Saby 86160 Champagné Saint-Hilaire	-3
86-055-02	déro	<i>CLERCY Henri</i>	<i>La Chapelle Baton</i>	3
86-165-01	déro	<i>TAISNE Jean</i>	<i>Montmorillon</i>	3
87-011-01 <b><u>87-011-001</u></b>	CE	Abattoir municipal	Rue des Rochettes 87300 Bellac	-0-1-2-3-4-5
87-014-01 <b><u>87-014-001</u></b>	CE	Abattoir municipal	Croix de Breuil 87250 Bessines sur Gartempe	-0-1-2-3-5
87-064-01 <b><u>87-064-001</u></b>	CE	Ets SEM Montagne Limousine <b><u>Abattoir municipal d'Eymoutiers</u></b>	87120 Eymoutiers	-0-1-2-3-4-5
87-085-01 <b><u>87-085-001</u></b>	CE	Abattoir municipal	125 , Rue de Nexon 87000 Limoges	-0-1-2-3-4-5
87-168-003	CE	SARL EUROCLAP	87440 SAINT MATHIEU	-2-3
87-187-01 <b><u>87-187-001</u></b>	CE	Abattoir municipal	Route de Coussac 87500 Saint Yrieix la Perche	-0-1-2-3-4-5
88-148-02	déro	Abattoir Montagne Sud <b><u>SA</u></b>	88200 Dommartin les Remiremont	0-1-2-3-4-5
89-258-01	déro	<i>Ets BARBIER- MESTANIER</i>	<i>Milly</i>	3
971-12-02 <b><u>971-12-22</u></b>	CE	Abattoir intercommunal de Marie-Galante	97112 Grand Bourg	-0-2-3-4
973-09-124	P CE	Abattoir régional <b><u>(SEAREG)</u></b>	97354 Remire Montjoly	0-1-2-3-4-5

## ANNEXE VI

### **Etablissements retrouvés sur Sigal et n'apparaissant pas dans les bases de données DGAL :**

N° agrément	statut	Raison sociale	adresse
17-466-001	déro P	Guigne Chevre SARL	17540 Verines
26-116-101	déro	Charcuterie du Castel SARL	26290 Donzere
26-194-11	déro	POCHON Pierre	26350 Montchenu
19-153-01	CE	SODEGRAS SARL	Zi avenue du Conseiller Coudert 19130 Objat
42-257-01	CE	Valeyre et Cie	Chez Game 42620 St Martin d'Estreaux
45-018-01	déro	AUVRAY SA	45340 Auxy
49-099-001	CE	Charal Cholet	Place des prairies 49300 Cholet
?	CE	GEAY (n° SIRET 40707257800021)	Roanne
60-660-01	déro	GFA Moulin de la Forge	60590 Le Vaumain
61-362-035	déro	BOUQUEREL Marc	61440 St André de Messei
73-065-203	déro P	Marché de Chambéry	73000 Chambéry
75-101-006	déro	Boucherie rue Montmartre	75001 Paris
75-101-009	déro	Boucherie rue de l'Arbre sec	75001 Paris
75-109-007	déro	Boucherie rue Cadet	75009 Paris
75-110-003	déro	Boucherie Marché St Quentin	75010 Paris
75-111-002	déro	ROQUETTE Paris Viande	75011 Paris
75-113-007	déro	Boucherie Ouah Sheng	75013 Paris
75-113-020	déro	Phnom Penh	75013 Paris
75-113-024	déro	Boucherie Pétard	75013 Paris
75-113-039	déro	Nouvelle Asie	75013 Paris
75-115-012	déro	Société Lourmel Viandes SOLOVIA	75015 Paris
75-117-004	déro	Boucherie rue Bayen	75017 Paris
75-118-001	déro	Boucherie rue Le Pic	75018 paris
75-118-005	déro	Boucherie Bld ORNANO	75018 Paris
75-119-012	déro	Boucherie la Vilette	75019 Paris
77-305-04	déro	Abattoir Kissi tradi viandes	77130 Montereault Faut Yonne